

Transat A.T. inc.



Rapport annuel
2003



Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.



Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

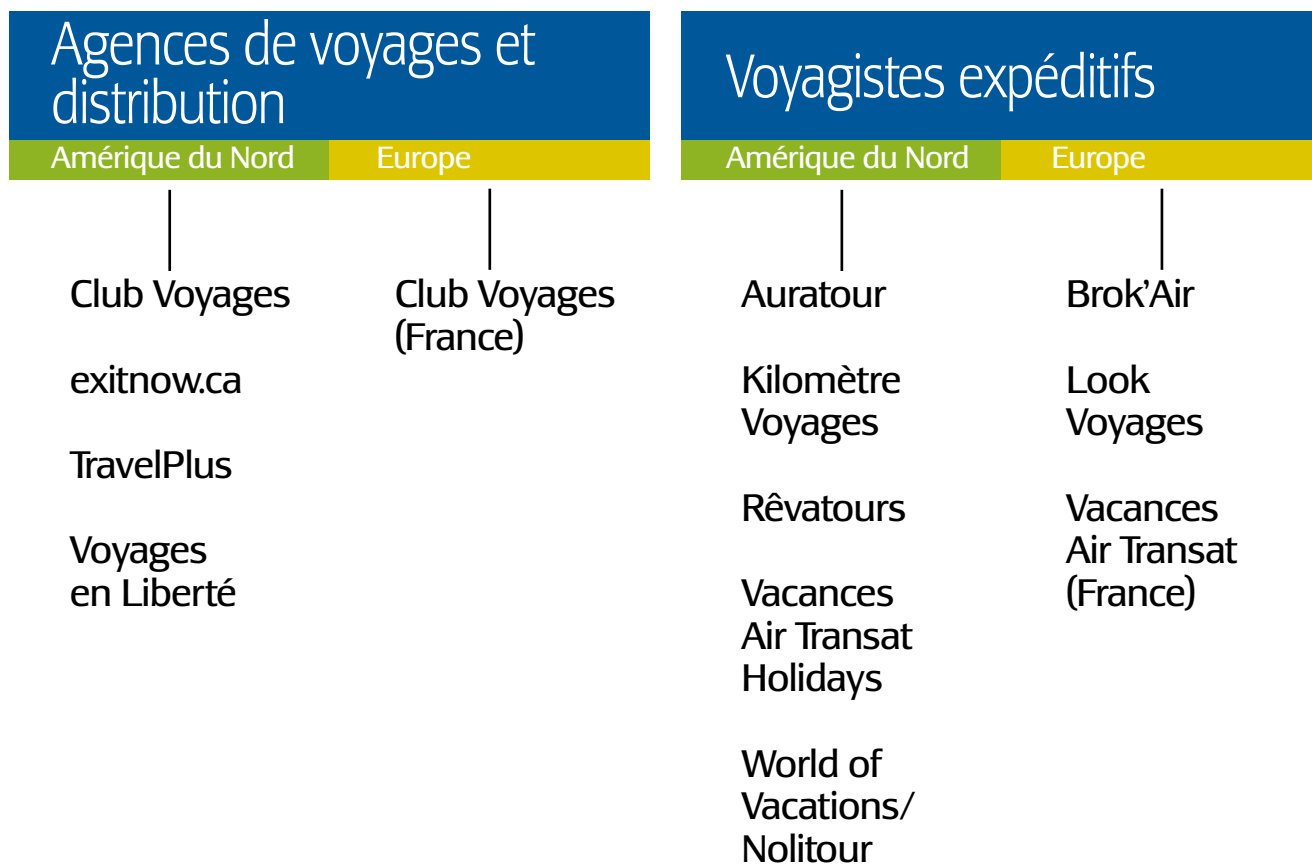
Faits saillants

- Mise en œuvre de mesures d'atténuation pour limiter l'impact défavorable du SRAS, qui a perturbé la saison estivale.
- Revenus en croissance malgré une diminution du nombre de voyageurs.
- Restructuration terminée des activités de voyageur au Canada : efficacité accrue et diminution des coûts fixes.
- Déploiement d'une nouvelle plate-forme d'identité et renforcement de la marque.
- Vente réussie d'Anyway, pour un produit de plus de 80 millions de dollars.
- Mise en œuvre du plan de renouvellement de la flotte d'Air Transat, qui comptera 13 Airbus en 2004.
- Situation financière saine et vision stratégique claire, alors que la société se prépare pour la croissance.



Notre organisation

Amérique du Nord et Europe





Transport aérien

Amérique du Nord

Europe

Air Transat

Star Airlines

Handlex

Voyagistes réceptifs et services à destination

Amérique du Nord

Europe

Air Transat
Holidays USA

Tourgreece

Cameleon

DMC Transat

Jonview
Canada

Trafic Tours

Message aux actionnaires



Jean-Marc Eustache
Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction

Une organisation transformée, prête pour la croissance

Comme le précédent, l'exercice 2003 aura été marqué par des défis importants pour l'industrie du tourisme international. Mais nous avons l'ardeur et la volonté de relever ces défis, de nous dépasser et de transformer notre organisation. Avec succès d'ailleurs, puisque nous affichons des résultats satisfaisants et que nous avons atteint la plupart de nos objectifs.

Au-delà des vicissitudes de la conjoncture, les tendances principales demeurent certes favorables. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), nous franchirons en 2010 la barre du milliard de touristes dans le monde, contre 700 millions actuellement, chiffres qui excluent le tourisme intérieur. Plusieurs facteurs fondamentaux justifient cette prévision : le niveau de vie général augmente; les gens ont davantage de loisirs, sont en meilleure santé et vivent plus longtemps et certains prennent leur retraite plus jeunes; des pays jadis assujettis à des régimes totalitaires connaissent aujourd'hui une liberté nouvelle qui encourage le tourisme.

Transat se classe déjà aisément parmi les dix plus grands voyagistes intégrés du monde. Solidement implantés des deux côtés de l'Atlantique, jouissant d'une situation financière saine, dotés d'une structure mieux adaptée et mieux équipés que jamais pour faire face aux défis propres à notre industrie, nous nous tournons vers la croissance, après deux années ponctuées d'exceptions. Nos objectifs n'ont pas changé : maintenir notre position de chef de file au Canada et conserver notre notoriété en Amérique du Nord et en Europe.

Au cours des deux derniers exercices, et surtout en 2003, nous avons transformé notre organisation et jeté des fondations solides pour appuyer cette croissance. Nous avons conçu, planifié et mis en œuvre des changements qui, sans aucun doute, représentent les plus importantes réformes que nous ayons faites depuis la création du groupe en 1987. Nous y avons bien sûr gagné en efficacité, certes l'un de nos objectifs, mais surtout, nous avons mis à profit l'expérience acquise, dans tous les domaines, pour remodeler nos façons de faire en fonction de nos stratégies de marché et de nos objectifs de croissance.

Dans cet esprit de transformation, nous avons également accompli beaucoup de travail au chapitre de la distribution. Dans un premier temps, nous avons simplifié notre inventaire de marques et unifié notre identité visuelle. Dans un deuxième temps, nous avons précisé le caractère hybride de notre stratégie de distribution à long terme, qui fera appel à la fois aux agences de voyages et à Internet, non pas en parallèle, mais de manière fortement intégrée. Ce rapprochement et ce resserrement se sont traduits par la création d'une autre structure, Transat Distribution Canada, qui chapeautera l'intégration des activités de distribution et la réalisation de notre stratégie à long terme.

Des quatre objectifs que nous avons mis de l'avant l'an dernier, trois ont été atteints ou sont en voie de l'être. En effet, nous avons considérablement réduit nos coûts d'exploitation, nous avons parachevé notre plan de renouvellement de la flotte, dont la réalisation sera terminée d'ici quelques mois, et nous avons regroupé nos activités de voyageur, d'une part, et de distribution, d'autre part. Malheureusement, Look Voyages, notre principal voyageur français, a de nouveau subi une perte en 2003, et son redressement constitue toujours une priorité. Nous estimons que cet objectif sera atteint à la fin de l'exercice 2005. Look Voyages demeure cependant un joueur majeur et reconnu sur le marché français, une locomotive en puissance pour nos activités en Europe.

Alors que l'arrivée de l'hiver 2002-2003 avait ramené la croissance, avec des chiffres supérieurs à ceux des deux exercices précédents, le printemps nous a apporté la guerre en Irak, et par-dessus tout, l'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui a gâché la saison d'été, tarissant les flux touristiques et perturbant les activités au point de nuire sérieusement aux taux de remplissage et aux rendements. Le nombre de voyageurs a donc diminué en 2003, mais une gestion très dynamique de l'offre a permis des résultats financiers satisfaisants. Nous avons terminé l'exercice avec des revenus de 2,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est établi à 44,9 millions de dollars (1,27 \$ l'action), comparativement à 9,8 millions de dollars (0,24 \$ l'action) en 2002. Une charge après impôts de 31,3 millions de dollars a été incluse dans le bénéfice net de 2003. Cette charge a trait à la restructuration de nos activités qui a donné lieu principalement à une radiation d'une partie importante

Les présidents des comités
du conseil d'administration
de Transat A.T. inc.

H. Clifford Hatch Jr.
Président du comité
de la gouvernance d'entreprise

André Bisson, O.C.
Président du comité de vérification

Jean-Marc Eustache
Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction

Jean Guertin
Président du comité
des ressources humaines
et de la rémunération



de la flotte d'Air Transat. En effet, comme nous l'expliquons plus loin, nous procédons à des changements importants qui seront très bénéfiques, mais qui supposent le retrait complet de nos derniers Lockheed L-1011, préparant le terrain à une flotte homogène et de taille réduite.

Maximiser la valeur pour les actionnaires est certes l'objectif fondamental au cœur même du cadre stratégique que nous avons adopté. C'est un objectif qui, selon nous, cadre bien avec une vision d'entreprise centrée sur le client, le travail d'équipe et la rigueur. Voilà les valeurs que nous mettons de l'avant. Elles sont essentielles pour réussir à réduire les coûts, réaliser les gains d'efficacité, pénétrer de nouveaux marchés et croître. C'est ainsi que nous concrétiserons la performance financière que méritent les actionnaires, de même que les employés qui forment notre équipe, qui eux aussi en bénéficient.

Nos actionnaires noteront entre autres, pour ce qui est de la création de valeur, la vente, à la toute fin de l'exercice, d'Anyway, notre agence en ligne française, à IAC/InterActiveCorp, chef de file mondial du commerce en ligne, notamment dans le domaine du voyage avec sa marque Expedia. Faite au moment opportun, cette opération nous a rapporté quelque 53,8 millions d'euros (83,2 millions de dollars).

Nous avons entamé l'exercice 2004 avec une situation financière saine et une organisation plus efficace et plus que jamais tournée vers les besoins de ses clients. En outre, les conditions de marché pour la saison d'hiver semblent prometteuses. C'est sur cette trame que nous avons entrepris le remaniement de notre plan stratégique. Au Canada, nous comptons renforcer notre présence sur le marché ontarien; en Europe, notre priorité sera de consolider notre position comme principal vendeur à destination du Canada; et enfin, nous tournons de nouveau notre regard vers les États-Unis, en vue de devenir un joueur véritablement nord-américain.

Nos actionnaires constateront que nous avons modifié la structure de notre rapport de gestion, compte tenu des recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, le tout dans une perspective de transparence accrue.

Qui dit restructuration dit perturbations. J'aimerais donc remercier tout particulièrement notre personnel et notre équipe de direction, dont l'enthousiasme et l'ouverture d'esprit ont toujours été au rendez-vous. Ensemble, nous avons su transformer notre organisation, tout en continuant d'assurer le quotidien pendant une année qui aura été, à cause du SRAS, l'une des plus exigeantes que nous ayons vécues. Dans l'ensemble, nous avons connu un très bon exercice. Merci également à nos dévoués administrateurs qui, comme toujours, ont assumé, envers les actionnaires, leurs responsabilités avec diligence.



*Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction*

Handwritten signature of Jean-Marc Eustache in black ink.

*Jean-Marc Eustache
Le 4 février 2004*



Le conseil d'administration de Transat A.T. inc.

(de gauche à droite)

Philippe Sureau
Helen K. Sinclair
Jacques Simoneau
Peter G. White
Benoît Deschamps
Jean-Marc Eustache
John D. Thompson
Jean Guertin
Marcel Gagnon
Lina De Cesare
André Bisson, O.C.
H. Clifford Hatch Jr.

Revue de nos activités

Amérique du Nord

Agences de voyages
et distribution

Voyagistes expéditifs

Transport aérien

Voyagistes réceptifs
et services à destination



Une stratégie unifiée et convergente

Au Canada, la structure qui définissait les rapports entre nos principaux voyageurs et Air Transat a été totalement remaniée. Nous sommes passés d'une stratégie fondée sur la coordination de plusieurs centres de profit à une approche organique, véritablement intégrée, centrée sur un meilleur rendement commercial et sur la diminution des coûts pour l'ensemble de l'organisation. Concrètement, il en est résulté une nouvelle structure, Transat Tours Canada, mise sur pied en 2002, qui nous a permis de centraliser plusieurs fonctions de soutien et nous a procuré des gains d'efficacité considérables. Transat Tours Canada joue surtout un rôle stratégique, puisqu'une équipe de direction unique orchestre maintenant le positionnement de nos différentes marques et une partie importante des activités de marketing de nos principaux voyageurs et d'Air Transat. Dans la foulée de ce vaste chantier, nous avons aussi procédé à la réorganisation des activités de notre voyageur Américanada, dont certaines ont été fondues dans d'autres divisions.

Cette réforme a entraîné des changements considérables dans nos façons de faire. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle a pavé la voie à un virage de notre culture organisationnelle. Elle vise aussi, et surtout, des gains notables et rapides sur le plan des marges bénéficiaires. Les résultats concrets de ces efforts ne se sont pas fait attendre. Nous estimons avoir réduit nos coûts fixes de quelque trois millions de dollars par année, tout en améliorant sensiblement notre efficacité. En fait, notre nouvelle structure permet une gestion beaucoup plus dynamique des stocks, qu'il s'agisse de chambres d'hôtel ou de sièges d'avion, et les gains en matière de coûts fixes ne représentent selon nous que la pointe de l'iceberg. Transat Tours Canada a de fait dépassé ses objectifs financiers pour 2003.

Transat reste en excellente position dans toutes les grandes régions du Canada et continue d'y accroître sa présence grâce à une offre élargie. Souhaitant proposer leurs produits sur de nouveaux marchés, nos deux principaux voyageurs Vacances Air Transat et World of Vacations/Nolitour ont conclu une entente de deux ans avec le transporteur WestJet à la fin de 2003. Cette entente prévoit le nolisement d'appareils Boeing 737 à partir de centres urbains canadiens de taille moyenne, à destination du Sud. En effet, la flotte d'Air Transat, constituée de gros-porteurs, n'est pas en mesure de servir efficacement les 26 villes canadiennes actuellement desservies par WestJet. Cette entente, qui porte sur quelque 120 000 sièges, représente une formule gagnante pour les deux organisations et surtout pour la clientèle.



Une marque plus forte

La visibilité de notre marque et nos divers points de contact avec le voyageur, aussi bien au Canada qu'en France, reflètent certes notre stratégie d'intégration verticale, encore plus prononcée que jamais. En 2003, nous avons remanié nos marques et notre plate-forme d'identité, en vue de pleinement tirer parti de cet actif important. Cette normalisation permettra de faire converger tous les investissements en marketing et en communication vers un même objectif, soit la création d'une image forte et reconnue sur plusieurs marchés.

Appelée à jouer un rôle déterminant dans notre stratégie de croissance, notre nouvelle signature visuelle sera peu à peu étendue aux agences de voyages, aux voyagistes et à Air Transat. Quant à nos agences de voyages, elles sont désormais réunies sous les marques TravelPlus et Club Voyages, et la plupart des enseignes affichent déjà la nouvelle signature. Certaines entités du groupe conserveront une image distincte pour des raisons stratégiques.



Distribution : une stratégie claire

Transat entend poursuivre une stratégie de distribution hybride, combinant les agences de voyages traditionnelles et Internet. Bien que les opérations en ligne gagnent en popularité partout dans le monde et que notre industrie soit à l'avant-garde à ce chapitre, une bonne partie de la clientèle préfère traiter avec un agent de voyages ou utilise Internet uniquement pour s'informer. Cela dit, Internet peut jouer un rôle extrêmement utile dans l'initiation et le maintien de relations entre agents de voyages et clients. En outre, on peut facilement imaginer une variété d'applications d'affaires et d'outils de gestion susceptibles d'apporter une valeur ajoutée aux agents de voyages.

Outre le fait que de telles formules sont par nature souples et capables de répondre aux attentes de nos clients et des agents de voyages, elles peuvent diminuer considérablement le coût des opérations et favoriser une efficacité rentable pour tout le monde, y compris la clientèle.

C'est pourquoi notre stratégie de distribution suit deux axes indissociables : l'accroissement du nombre d'agences de voyages sous notre contrôle – surtout dans les grands centres, alors que nous privilégions le franchisage ailleurs – et les solutions en ligne. Le fait d'être entrés tôt sur le marché de la distribution en ligne nous a permis d'acquérir de solides compétences, comme en témoigne la plateforme technologique d'exitnow.ca, qui constitue la pierre angulaire de nos activités en ligne.

Une flotte «tout Airbus»

Air Transat est demeurée le leader canadien du transport nolisé en 2003, transportant près de 2,5 millions de passagers vers quelque 90 destinations dans 25 pays. Pendant la saison d'hiver, Air Transat a desservi une cinquantaine de destinations dans 25 pays, surtout dans le Sud ou d'autres destinations soleil. En été, Air Transat déplace la plus grande partie de sa capacité vers l'Europe, tout en maintenant des liaisons avec le Sud. En 2003, Air Transat a effectué des vols directs vers une trentaine de villes dans plus de 20 pays d'Europe.

À partir de la saison d'été 2004, Air Transat comptera 13 appareils. Ses six Lockheed L-1011-500 seront retirés d'ici le printemps 2004 et remplacés par quatre Airbus A310. La flotte sera donc entièrement composée de gros-porteurs long-courriers Airbus (soit quatre A330 et neuf A310) et figurera parmi les plus «jeunes» du Canada. Ces changements se traduiront par une capacité mieux adaptée à la taille et à la nature du marché. Et surtout, ils entraîneront une baisse sensible des coûts d'exploitation.

Quant au transfert de nos activités à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, il se fera en novembre 2004, de sorte que nous y serons pleinement opérationnels pour le début de la saison d'hiver 2005. Nous en sommes venus à une entente satisfaisante avec Aéroports de Montréal (ADM), et des installations répondant à nos besoins seront construites en 2004. Une partie importante de notre clientèle appréciera ce déménagement dans un aéroport plus accessible, où Air Transat sera la deuxième société aérienne pour le nombre de vols, et la première pour le nombre de destinations internationales.

Pour Air Transat, les priorités de 2004 sont très claires : continuer de réduire les coûts, effectuer une transition ordonnée vers une flotte «tout Airbus» et préparer le transfert des activités à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. En outre, la société mettra l'accent sur la formation en matière de service à la clientèle et elle étudie actuellement diverses modifications pour le service en vol.



Air Transat a connu une année mouvementée en 2003, et ce, principalement, en raison de la crise du SRAS. Il a fallu d'abord s'attaquer à prévenir la propagation du SRAS, par des mesures de sécurité particulières comme la désinfection quotidienne des appareils, une formation spéciale pour les équipages et le déploiement de trousse de santé spéciales à bord. En outre, il a fallu gérer avec dynamisme l'impact du SRAS sur les taux de remplissage des appareils. Malgré cet environnement relativement agité, Air Transat a connu une année remarquable au chapitre, notamment, des coûts, de la ponctualité et du service à la clientèle.

Au cours de l'hiver 2003-2004, Star Airlines et Air Transat s'échangeront des appareils, selon une entente mutuellement avantageuse : Star Airlines disposera ainsi d'un gros-porteur supplémentaire (Airbus A330), et Air Transat, de deux Airbus A320, appareils plus petits dont le rayon d'action convient parfaitement à la desserte de ses destinations hivernales.

Air Transat a obtenu la désignation de transporteur régulier vers le Mexique, statut dont elle dispose maintenant pour douze pays. Cette désignation nous autorise à commercialiser nos sièges directement auprès des agences de voyages par des Systèmes intégrés de réservation (*Global Distribution Systems*), à vendre des sièges sur Internet et à prendre des arrangements avec d'autres transporteurs en vue d'offrir des vols avec correspondance. Bref, ce statut procure une flexibilité accrue de distribution et autorise également Air Transat à transporter du fret entre l'Europe et le Canada.

Airbus A330

Airbus A310

Créer de la valeur par l'intégration verticale

Les voyagistes réceptifs développent des produits offerts à destination, par exemple des circuits en autocar, qui sont par la suite commercialisés à l'étranger. Transat se classe comme le plus important voyagiste réceptif canadien par l'intermédiaire de Jonview Canada et de DMC Transat. À cause du SRAS, l'exercice 2003 a été difficile dans ce domaine, le Canada ayant temporairement perdu de son attrait comme destination, et en particulier aux yeux de sa clientèle européenne traditionnelle. Néanmoins, une réaction rapide a permis de limiter les dégâts, et Transat a continué d'être rentable en 2003. Jonview Canada recrute sa clientèle principalement en Europe, à savoir en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Suisse, aux Pays-Bas et en Belgique, de même qu'au Japon. DMC Transat, qui a également vu ses ventes baisser sur le marché des circuits en autocar, continue de consacrer une partie de ses efforts au déploiement de son offre sur de nouveaux marchés. DMC Transat mise aussi sur de nouveaux produits, comme les circuits en motoneige, segment de marché affichant un bon potentiel de croissance, et les circuits d'avant et d'après congrès.

Nous demeurons profondément convaincus que le tourisme réceptif, la gestion hôtelière et les services à destination demeurent des facteurs importants de croissance et d'amélioration des marges. À ce titre, ils font pleinement partie de notre stratégie à long terme. En 2004, nous prévoyons détenir Jonview Canada à 100 %, en exerçant une option d'achat à cet égard. De même, dans d'autres pays, nous entendons saisir des occasions dans ce domaine, dans la mesure où des opérations pourraient représenter des tremplins vers la croissance et l'élargissement de notre présence sur le marché.



Guides

Circuits

Animation

Revue de nos activités

Europe

Agences de voyages
et distribution

Voyagistes expéditifs

Transport aérien

Voyagistes réceptifs
et services à destination



Une offre en mutation

En France, Vacances Air Transat (France) a subi de plein fouet le choc du SRAS. Alors qu'une année record semblait se dessiner, l'organisation a dû se placer en mode de gestion de crise en l'espace de quelques semaines. Vacances Air Transat (France) est engagée depuis longtemps, et avec succès, dans une stratégie d'élargissement de son offre, qui a permis d'atténuer les effets de la crise du SRAS. En effet, le Canada et l'Amérique du Nord, toujours des destinations long-courriers importantes pour les Français et pour Transat, pèsent de moins en moins dans notre chiffre d'affaires à mesure que Vacances Air Transat (France) déploie de nouveaux produits.

Ainsi, nous sommes maintenant bien implantés dans une variété d'autres destinations long-courriers, telles que les Caraïbes, le Mexique, Cuba, l'Amérique latine et l'Asie. Les chiffres des flux touristiques mondiaux montrent d'ailleurs que les destinations asiatiques sont de plus en plus compétitives et sont appelées à prendre une importance stratégique considérable, du moins en Europe. Vacances Air Transat (France) poursuit donc avec succès sa transformation en spécialiste du long-courrier sur le marché français, en collaboration avec de nombreuses sociétés aériennes. À titre d'exemple, alors que Vacances Air Transat (France) satisfaisait 80 % de ses besoins en sièges auprès d'Air Transat il y a six ou sept ans, cette proportion est tombée à environ 30 % aujourd'hui.



Look Voyages demeure un voyageur et une marque sur lesquels il faut compter sur le marché français. L'entreprise a connu un exercice difficile en raison de la pression très vive de la concurrence et de conditions économiques moins qu'optimales, mais elle a amorcé un redressement. Celui-ci passe en bonne partie par une modification majeure de l'offre.

Nous avons d'abord procédé à un repositionnement du produit phare que représentent les Clubs Lookéa, qui avaient perdu du terrain à cause de prix trop élevés.

Nous avons également mis sur pied un nouveau produit hôtelier, sous la marque Lookéko. Fondée sur des ententes particulières avec divers établissements hôteliers, cette formule fait appel à une stratégie de prix très audacieuse, le prix demeurant le facteur décisionnel le plus important pour les touristes, en France comme ailleurs.

En outre, Look Voyages, qui est connue pour proposer quelque 800 destinations, a procédé à d'importants changements à ce chapitre. Look Voyages se concentrera sur les destinations où elle a des volumes importants, elle misera sur la vente de forfaits et de billets d'avion pour des vols nolisés et elle réduira considérablement le risque à l'égard de la vente de billets d'avion pour les vols réguliers, ce qui représentait récemment près de la moitié de ses activités.

Look Voyages a supprimé de nombreux postes et modifié son équipe de direction en 2003. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour renouer avec la rentabilité, les progrès accomplis sont déjà considérables.

En France comme au Canada, les réalisations de 2003 témoignent de notre esprit de transformation et de notre volonté de nous doter d'une organisation qui soit la référence dans son domaine. Certains changements sont visibles de l'extérieur, mais la plupart ne le sont pas. Cependant, ils ont ceci en commun qu'ils visent tous, sans exception, une amélioration de notre performance, aussi bien pour nos clients que pour nos actionnaires.

Canada

Voyagistes expéditifs		2003	2002
Voyagistes sous la bannière Transat Tours Canada* et la société aérienne Air Transat	Revenus (\$)	1 433 000 000	1 402 000 000
	Effectif	2 608	2 854
	Passagers ¹	2 571 000	2 845 000
	Voyageurs ²	905 000	931 000
<i>* Vacances Air Transat et World of Vacations/Nolitour</i>			
Américanada	Revenus (\$)	20 000 000	37 000 000
	Effectif	—	189
Rêvateurs	Revenus (\$)	14 000 000	12 000 000
	Effectif	25	27
	Voyageurs	5 000	4 000
Agences de voyages et distribution			
Consultour / Voyages Exit	Revenus (\$)	20 200 000	10 300 000
	Points de vente en propriété	27	30
	Effectif	225	252
	Points de vente franchisés	182	201
Autres services aériens			
Handlex	Revenus (\$)	25 000 000	23 000 000
	Effectif	861	792
Voyagistes réceptifs et services à destination			
Jonview Canada	Revenus (\$)	77 000 000	79 000 000
	Effectif	121	141
	Voyageurs	265 000	161 000
DMC Transat	Revenus (\$)	21 000 000	20 000 000
	Effectif	38	40
	Voyageurs	31 000	36 000
Air Transat Holidays USA	Revenus (\$)	6 100 000	6 200 000
	Effectif	19	21

France

Voyagistes expéditifs			
Vacances Air Transat (France)	Revenus (€)	102 000 000	97 000 000
	Effectif	160	155
	Voyageurs	77 000	82 000
Look Voyages	Revenus (€)	235 000 000	292 000 000
	Effectif	409	486
	Passagers	740 000	1 030 000
	Voyageurs	140 000	160 000
Brok'Air	Revenus (€)	38 000 000	31 000 000
	Effectif	14	26
Agences de voyages et distribution			
Anyway	Revenus (€)	8 300 000	6 400 000
	Effectif	—	111
Club Voyages (France)	Revenus (€)	8 600 000	8 300 000
	Effectif	178	226
	Points de vente	63	63

¹ Les sociétés aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers.

² Les voyagistes comptabilisent les voyageurs en aller-retour.

Rapport de gestion

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats				
Revenus	2 096 649	2 073 508	23 141	1,1
Coûts de restructuration	47 972	—	S.O.	S.O.
Gain à la vente d'AnyWay, déduction faite des impôts connexes de 18 775 \$	53 101	—	S.O.	S.O.
Marge ¹	74 962	74 148	814	1,1
Bénéfice net (perte nette) (activités poursuivies)	(9 147)	11 678	(20 825)	(178,3)
Bénéfice (perte) par action de base (activités poursuivies)	(0,38)	0,30	(0,68)	(226,7)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (activités poursuivies)	(0,38)	0,30	(0,68)	(226,7)
Bilans consolidés				
Espèces et quasi-espèces	349 125	260 123	89 002	34,2
Dette (à court et à long terme)	65 331	130 546	(65 215)	(50,0)
Dette totale ²	595 249	757 646	(162 397)	(21,4)
Dette nette ³	352 297	598 823	(246 526)	(41,2)
États consolidés des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation (activités poursuivies)	71 697	183 234	(111 537)	(60,9)

¹ Revenus moins les dépenses d'exploitation (mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente).

² La dette plus les ententes hors bilan présentées à la page 37 (mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société).

³ La dette totale moins les espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées (voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés vérifiés) (mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la direction comme indicateur pour estimer sa situation de trésorerie).

Le présent rapport de gestion a été restructuré et s'inspire des directives de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Le rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2002 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport annuel à partir de la page 45. Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent nos activités. Le lecteur trouvera ailleurs dans ce rapport de gestion certains risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 4 février 2004.

Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «Transat», «nous», «notre» ou la «société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

- **APERÇU** décrit le secteur des voyages vacances en général ainsi que nos activités, stratégies et objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources nécessaires pour réussir la mise en œuvre de ces stratégies et la réalisation de nos objectifs.
- **ACTIVITÉS CONSOLIDÉES** présente de l'information et une analyse sur notre performance en 2003 par rapport à nos objectifs de 2003 et à nos résultats réels de 2002.
- **SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT** décrit la source et l'utilisation de nos fonds en 2003 par rapport à 2002 et notre façon de gérer notre situation financière et nos sources de financement.
- **MODIFICATIONS COMPTABLES** et **MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES** exposent les modifications apportées à nos conventions comptables en 2003 et les modifications exigées en 2004.
- **RISQUES ET INCERTITUDES** donne un aperçu des principaux risques et incertitudes qui pourraient nous toucher.
- **PERSPECTIVES** présente les perspectives de Transat pour l'exercice 2004.

APERÇU

Secteur

Le secteur des voyages vacances se compose principalement de voyagistes, d'agences de voyages (traditionnelles et en ligne) et de transporteurs aériens spécialisés dans les vols nolisés.

Les voyagistes spécialisés dans les services expéditifs achètent les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent au consommateur par l'intermédiaire des agences de voyages, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Certains voyagistes se spécialisent comme voyagistes réceptifs, prenant des dispositions pour les touristes étrangers à destination.

Les agences de voyages servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les agents de voyages rencontrent le consommateur, le conseillent et lui vendent des produits et services. Les agences de voyages vendent des forfaits voyages et des billets d'avion offerts par les voyagistes, des billets d'avion vendus directement par les transporteurs aériens et d'autres produits et services de voyage. Les agences de voyages en ligne procurent maintenant à leurs clients un large éventail de produits de voyages dans des sites Web transactionnels sur Internet. À l'heure actuelle en Amérique du Nord comme en Europe, les ventes de voyages en ligne consistent presque entièrement en vols secs, juste une faible proportion allant aux forfaits (avec billet d'avion et hôtel). La vente de forfaits en ligne est toutefois appelée à se développer.

Les transporteurs aériens fournissent leurs services aux agences de voyages et aux voyagistes. Ils sont désignés «transporteurs réguliers» lorsqu'ils vendent leurs services directement au public et aux agences de voyages et «transporteurs nolisés» lorsqu'ils vendent leurs sièges en blocs à des voyagistes.

En règle générale, les transporteurs aériens spécialisés dans les services nolisés exercent leurs activités sur le marché des voyages vacances, et les transporteurs réguliers, principalement sur le marché des voyages d'affaires.

Activités

Transat compte parmi les plus grands fournisseurs entièrement intégrés de voyages vacances et de services de voyage de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément le Canada et la France.

L'activité principale de Transat réside en des forfaits voyages vacances et des vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et voyageur réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons une compagnie de vols nolisés au Canada et détenons une participation de 44,3 % dans une autre compagnie de vols nolisés en France. Nous assurons également des services à destination et des services de gestion hôtelière.

Stratégie

Transat a comme objectifs de maintenir son leadership au Canada et de conserver sa notoriété dans le secteur des voyages vacances en Amérique du Nord et en Europe. Notre stratégie de croissance repose sur l'intégration verticale des principales composantes des voyages vacances. Nos voyageurs et agences de voyages profitent de la disponibilité de sièges sur nos propres transporteurs. Cette stratégie favorise les synergies, assure une loyauté réciproque entre les niveaux d'exploitation et permet un meilleur contrôle de la qualité des produits et services de la société, sans compter qu'elle nous confère une plus grande souplesse pour modifier les prix ainsi que les produits et les services offerts par différents niveaux d'exploitation, améliorant ainsi notre capacité d'exercer nos activités de manière rentable.

Cette stratégie a amené la société à faire l'acquisition de voyageurs expéditifs et d'agences de voyages, ou à y investir, aussi bien au Canada qu'en France, tout en continuant d'offrir des services de transporteur aérien, ainsi qu'à acquérir ou à mettre sur pied des voyageurs réceptifs et des entreprises offrant des services à destination, ou à y investir. Cette stratégie a également mené à la création d'une filiale de gestion hôtelière ayant pour mission de gérer des hôtels selon les besoins des voyageurs de la société.

La stratégie de croissance à long terme de la société exige qu'elle se concentre sur ses activités principales : les voyages vacances et leurs produits connexes. Nous comptons également nous étendre sur le plan géographique vers des marchés nouveaux et des marchés existants présentant un riche potentiel de rentabilité et continuer d'exploiter l'intégration verticale.

Notre stratégie vise surtout la maximisation de la valeur pour nos actionnaires.

Objectifs pour 2004

Les mesures prises pendant l'exercice 2003 ont préparé le terrain pour des réductions de coûts, l'efficacité opérationnelle et la rentabilité des produits et services. Pour pouvoir continuer sur cette lancée, nous avons défini les objectifs suivants pour l'exercice 2004 :

- **Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2005.** En conséquence, nous prévoyons réduire les pertes de Look Voyages en 2004. Look Voyages a connu des changements profonds en 2003, y compris au sein de l'équipe de direction. En 2004, une concentration sur un moins grand nombre de destinations de vol sec et la mise sur le marché d'un plus grand nombre de forfaits à vendre devraient réduire nos pertes en 2004, enclenchant ainsi un revirement qui ramènerait Look Voyages à la rentabilité en 2005.
- **Poursuivre l'intégration de la technologie Internet à notre modèle d'entreprise.** Une gestion efficace des rendements et l'intégration des plates-formes interentreprises devraient permettre à nos voyageurs et à nos canaux de distribution d'accroître leurs revenus et de réaliser des économies, augmentant ainsi nos marges d'exploitation.
- **Tirer profit des gains de souplesse et continuer de diminuer les coûts du transporteur aérien.** Le regroupement de nos voyageurs et de nos activités de distribution au Canada devrait mener à une meilleure gestion des rendements, c'est-à-dire une meilleure gestion de nos stocks de produits comme les sièges d'avion et les chambres d'hôtel, le tout entraînant une amélioration des marges d'exploitation. Ces marges accrues, combinées avec une concentration soutenue sur la réduction des coûts liés au transport aérien grâce à notre flotte réduite, devraient améliorer notre rentabilité.
- **Repositionnement de notre marque sur le marché afin d'appuyer notre stratégie d'intégration verticale.** Le lancement du nouveau logo de la société facilitera la reconnaissance des diverses entreprises par nos clients et employés.
- **Recenser des possibilités de croissance en Amérique du Nord et en France.** Nous dresserons une liste des possibilités de croissance pour 2004 et après.

Principaux inducteurs de performance

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

- Part de marché** Être le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché des voyages vacances en France.
- Réduction des coûts** Réduire les coûts dans une proportion de 12,0 millions de dollars à 14,0 millions de dollars en 2004 et de 20,0 millions de dollars en 2005.
- Marge** Obtenir des marges situées entre 3,8 % et 4,4 % en 2004.

Capacité de produire des résultats

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

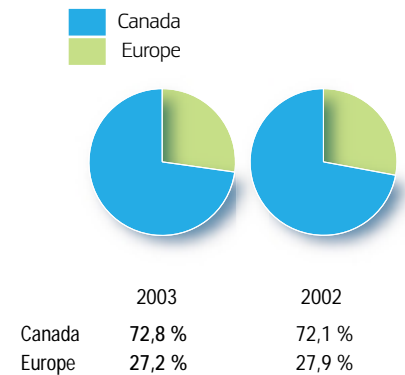
Nos ressources financières se composent comme suit :

- Encaisse** Nous comptons sur des soldes d'encaisse solides qui ne sont pas détenus en fiducie ou autrement réservés, soit 243,0 millions de dollars au 31 octobre 2003. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains.
- Lignes de crédit** Nos lignes de crédit actuelles nous permettront de disposer d'un montant pouvant atteindre 73,5 millions de dollars en 2004.

Nos ressources non financières comprennent :

- Image de marque** Nous avons récemment dévoilé notre nouveau logo avec l'intention de créer un lien solide, visible et facilement reconnaissable entre les diverses entreprises qui forment notre société.
- Structure** Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.
- Relations avec les fournisseurs** Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans les Caraïbes et entretenons depuis plus de 15 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels en Europe et dans les Caraïbes.
- Employés** Nos employés se sont engagés à travailler en équipe afin d'assurer la satisfaction globale de nos clients. Les fondateurs de notre société font toujours partie de cette équipe d'employés dévoués.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en 2004 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.



ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

Comparaison des objectifs de 2003 avec la performance de 2003

En 2003, Transat s'était fixé plusieurs objectifs. En voici la liste, avec un commentaire sur notre performance à l'égard de chacun pour l'exercice 2003. Nous y reviendrons plus en détail dans notre analyse de l'exercice 2003 tout au long du rapport de gestion.

Porter notre attention sur la réduction des coûts

- Nous avons réorganisé nos activités au Canada et en France, éliminant ainsi plus de 700 postes.
- Nous avons approuvé un plan pour supprimer graduellement l'utilisation de six aéronefs de type Lockheed L-1011-500, réduisant ainsi les dépenses d'exploitation.

Améliorer la rentabilité de nos activités en France

- Les activités françaises ont subi les conséquences de la situation de Look Voyages, dont les pertes ont augmenté en 2003. Bien que cet objectif n'ait pas été atteint en 2003, nous avons instauré un plan d'action et nous maintenons notre engagement de ramener Look Voyages à la rentabilité et prévoyons y parvenir seulement en 2005.

Entreprendre un examen de notre flotte d'aéronefs

- Nous avons passé la flotte en revue, ce qui a entraîné l'élaboration d'un plan en vue d'éliminer graduellement, d'ici le 30 avril 2004, nos six derniers Lockheed L-1011-500, et d'ajouter quatre Airbus A310 d'ici juin 2004.

Regrouper les activités de nos voyageurs et de distribution au Canada

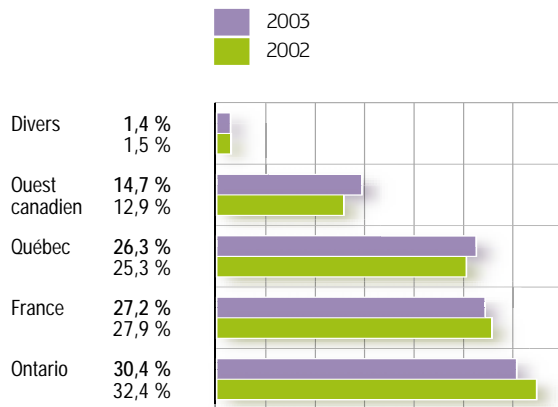
- Nous avons regroupé la direction de nos fonctions d'arrière-guichet (y compris la gestion des sièges d'avion et des chambres d'hôtel) et de nos fonctions administratives pour toutes les marques, de sorte que plusieurs marques sont gérées par une seule et même équipe de gestion soucieuse de mieux gérer les rendements pour ensuite obtenir de meilleures marges d'exploitation.

Secteurs géographiques

Revenus

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Canada	1 525 846	1 494 976	30 870	2,1
France et autres	570 803	578 532	(7 729)	(1,3)
Total	2 096 649	2 073 508	23 141	1,1

Sources de revenus (activités poursuivies)



Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

La progression globale de nos revenus est attribuable à une croissance de 2,1 % des revenus au Canada, partiellement compensée par une diminution de 1,3 % de nos revenus provenant de nos activités françaises. Malgré cette amélioration globale de nos revenus, le nombre total de voyageurs a reculé de 4,4 % par rapport à 2002, en raison d'une baisse de 2,6 % du nombre de voyageurs au Canada et de 11,3 % du nombre de voyageurs en France. La croissance globale des revenus est donc principalement le fait des majorations des prix et de l'incidence du change sur nos activités françaises.

Nous prévoyons que le nombre total de voyageurs augmentera en 2004 et qu'il s'ensuivra une augmentation des revenus par rapport à 2003.

Dépenses d'exploitation

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Canada	1 435 190	1 416 686	18 504	1,3
France et autres	586 497	582 674	3 823	0,7
Total	2 021 687	1 999 360	22 327	1,1

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les frais directs, les salaires, les commissions, le carburant, les coûts d'entretien, les frais de manutention et la location d'aéronefs.

Les frais directs comprennent le coût des différents éléments constitutifs d'un voyage qui seront ensuite vendus au consommateur par les agences de voyages. Ces coûts sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés principalement auprès de transporteurs aériens tiers, ainsi que le coût des chambres d'hôtel. En 2003, ces coûts ont représenté environ 50 % du total de nos coûts directs totaux, contre 48 % en 2002.

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur.

Les coûts d'entretien se rapportent principalement aux frais engagés par Air Transat pour la remise en état des moteurs et cellules.

La location d'aéronefs a représenté environ 3,3 % de nos coûts directs totaux, contre 3,6 % en 2002.

La hausse globale de nos dépenses d'exploitation est attribuable à une augmentation des dépenses de 1,3 % au Canada et à un léger accroissement des dépenses liées à nos activités françaises. Cette majoration globale s'explique surtout par les hausses des frais directs et l'incidence du change sur la comptabilisation de nos activités françaises.

Environ de 30 % à 35 % de nos dépenses d'exploitation doivent être réglées en dollars américains. Cependant, nous n'avons pas pleinement profité du raffermissement du dollar canadien à cause de notre programme de couverture.

Par suite de nos efforts de restructuration, nous prévoyons une diminution de nos dépenses d'exploitation totales de 12,0 millions à 14,0 millions de dollars pour 2004.

Canada

Canada — Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	976 336	819 108	157 228	19,2
Dépenses d'exploitation	921 857	781 191	140 666	18,0
Marge	54 479	37 917	16 562	43,7
Marge (%)	5,6 %	4,6 %	1,0 p.p.*	21,7

* p.p. : point de pourcentage

Au Canada, les revenus ont augmenté pendant la saison d'hiver, principalement en raison d'un bond de 11,6 % du nombre de voyageurs et de majorations de prix par rapport à 2002.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté surtout en raison des hausses des coûts directs liés aux activités commerciales.

Pendant la saison d'hiver de l'exercice 2003, nos marges se sont maintenues à 5,6 %, comparativement à 4,6 % en 2002. Cette amélioration s'explique du fait que la première moitié de la saison d'hiver, marquée par des augmentations du nombre de voyageurs et des prix, a été contrebalancée en deuxième moitié, alors que les réservations de dernière minute ont été plus nombreuses à cause de l'incertitude créée par la guerre en Irak et la surcapacité sur le marché.

Si les tendances actuelles se maintiennent, la saison d'hiver 2004 devrait donner de meilleurs résultats que celle de 2003. Les réservations sont en hausse, et le désir de voyager semble bien présent malgré la persistance des menaces terroristes.

Canada — Saison d'été

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	549 510	675 868	(126 358)	(18,7)
Dépenses d'exploitation	513 333	635 495	(122 162)	(19,2)
Marge	36 177	40 373	(4 196)	(10,4)
Marge (%)	6,6 %	6,0 %	0,6 p.p.	10,0

Au Canada, le nombre de voyageurs a chuté de plus de 19 % pendant la saison d'été, faisant dégringoler les revenus de 18,7 %. Cette baisse est attribuable aux conséquences du SRAS, qui a eu un impact négatif majeur à un moment crucial. Pendant la deuxième moitié de l'été, les prix ont augmenté et compensé alors en partie la diminution des revenus. De plus, nos efforts de réduction des coûts ont commencé à se matérialiser pendant la deuxième moitié de l'été.

Il est encore trop tôt pour annoncer ce que nous vaudra la saison d'été 2004, mais nous prévoyons un accroissement du nombre de voyageurs par rapport à 2003.

Au cours de l'exercice 2003, nous avons passé en revue les activités des voyageurs et les activités de distribution, ainsi que la flotte d'aéronefs au Canada afin de déterminer des possibilités d'efficacité opérationnelle et autres possibilités d'économies de coûts. Ces examens sont à l'origine de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives.

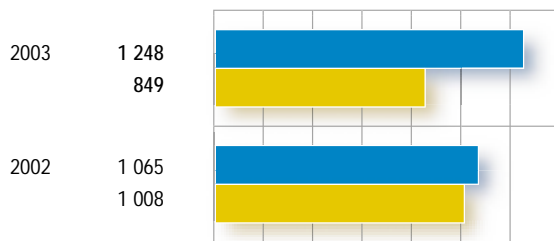
Le 7 avril 2003, nous avons annoncé la réorganisation des activités d'un de nos voyageurs canadiens dans le but de placer ses gammes de produits dans le contexte d'affaires où elles ont le plus de possibilités de se développer de façon rentable. Cette décision s'est traduite par la mise à pied de quelque 150 employés.

Par ailleurs, le 5 mai 2003, nous avons annoncé de nouvelles réductions d'effectif d'environ 500 employés dans notre filiale aérienne et au sein d'autres voyageurs canadiens. Le ralentissement de la demande observé dans le secteur touristique en raison de la guerre en Irak, de la persistance de la menace terroriste et des contrecoups du SRAS ainsi que la surcapacité sur le marché nous ont incités à réorganiser nos activités et à abaisser les coûts. Nous avons ainsi réduit considérablement notre capacité. Les baux de deux des aéronefs de notre flotte n'ont pas été renouvelés en avril 2003, ce qui a entraîné une diminution de 10 % de notre capacité. En outre, nous avons réduit de 15 % de plus notre capacité, principalement par suite de la crise du SRAS.

Revenus par saison (activités poursuivies)

(en millions de dollars)

■ Saison d'hiver
■ Saison d'été



Nous avons également annoncé, le 20 août 2003, la conclusion d'une entente de partenariat avec WestJet Airlines Ltd. («WestJet»); en vertu de cette entente d'une durée de deux ans, nous nolisons les aéronefs de WestJet pour des destinations vacances dans le Sud. Pour la première saison de l'exercice 2004 (de novembre à avril), la valeur de l'entente est estimée à 29,0 millions de dollars et représente environ 8 % de notre capacité totale pour la saison d'hiver. Grâce à cette entente de partenariat, nous serons en mesure d'étendre notre offre de services à de nouveaux marchés et de mieux servir nos clients actuels.

Enfin, le 11 septembre 2003, nous avons annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à éliminer graduellement l'utilisation de nos six appareils Lockheed L-1011-500 d'ici le 30 avril 2004. Ce plan, qui donne suite à l'engagement que nous avons pris plus tôt dans l'année d'examiner notre flotte, a été modifié de manière importante à la lumière des événements précités. Trois Lockheed L-1011-500 ont été mis au rancart le 31 octobre 2003, et les trois autres le seront le 30 avril 2004. Par conséquent, nous ajouterons un appareil Airbus A310 par mois en février, mai et juin 2004, ainsi qu'un quatrième appareil Airbus A310 de réserve pendant l'exercice 2004, ce qui harmonisera notre flotte et réduira nos dépenses d'exploitation, puisque nous n'utiliserons alors plus que deux types d'aéronefs. Ce plan a entraîné une charge de 33,7 millions de dollars avant impôts, qui fait partie de nos coûts de restructuration et qui est essentiellement liée à l'élimination graduelle des avions. De plus, il y aura amortissement accéléré des appareils Lockheed L-1011-500 qui seront utilisés jusqu'au 30 avril 2004, soit environ 6,0 millions de dollars avant impôts.

Ces mesures auront comme résultat l'élaboration d'un programme de restructuration dont il est question ailleurs dans le présent rapport de gestion.

Le 26 janvier 2004, nous avons annoncé la conclusion d'une entente entre Transat et Aéroports de Montréal («ADM») qui prévoit le déménagement de la société aérienne à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal à compter de novembre prochain. Le déménagement n'aura pas d'incidence sur la structure de coûts de la société aérienne.

En 2004, nous procéderons à l'acquisition du solde des actions de Jonview Canada à un prix à déterminer en fonction des bénéfices moyens réalisés au cours de deux des trois meilleurs exercices précédant l'acquisition.

France

France — Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	271 562	246 365	25 197	10,2
Dépenses d'exploitation	280 796	254 326	26 470	10,4
Marge	(9 234)	(7 961)	(1 273)	(16,0)
Marge (%)	(3,4 %)	(3,2 %)	(0,2) p.p.	(6,3)

En Europe, le taux de change a eu un effet considérable sur nos activités.

En dollars canadiens, nous avons constaté une augmentation tant des revenus que des dépenses d'exploitation au cours de la saison d'hiver 2003 en regard de celle de 2002.

Cependant, en euros, les revenus et les dépenses de l'exercice 2003 sont demeurés relativement stables ou ont légèrement diminué comparativement à l'exercice 2002, ce qui se traduit par des marges négatives pour la saison d'hiver. La perte globale enregistrée en Europe est attribuable à Look Voyages. Le nombre de voyageurs est toutefois demeuré pratiquement le même pour les deux exercices. La variation de la perte en dollars canadiens est donc le résultat de la fluctuation des taux de change.

En Europe, les perspectives pour 2004 sont incertaines. Nous prévoyons une bonne performance dans le domaine des voyages long-courriers de l'Europe vers des destinations des Caraïbes (forfaits), mais on ne peut en dire autant du domaine du vol sec, à cause de la surcapacité sur le marché.

France — Saison d'été

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	299 241	332 167	(32 926)	(9,9)
Dépenses d'exploitation	305 701	328 348	(22 647)	(6,9)
Marge	(6 460)	3 819	(10 279)	(269,2)
Marge (%)	(2,2 %)	1,1 %	(3,3) p.p.	(300,0)

En France, la saison d'été a été particulièrement mauvaise. Une conjoncture déjà difficile a empiré par suite du SRAS, surtout pour Vacances Air Transat (France), qui se concentre sur le trafic vers le Canada.

Le nombre de voyageurs a diminué de presque 18 %, causant une baisse des revenus de 32,9 millions de dollars.

Nos revenus ont fléchi dans une proportion plus élevée que nos dépenses en raison de l'inclusion des éléments de coûts fixes dans nos dépenses d'exploitation, ce qui a entraîné des marges négatives.

Il est trop tôt pour conclure quoi que ce soit quant à la saison d'été 2004 en France, mais nous prévoyons une augmentation du nombre de voyageurs en partance de la France pour le Canada par rapport à 2003. Nous nous attendons également à un accroissement du nombre de voyages vacances vers les Caraïbes et le bassin méditerranéen. Quant aux vols secs, ils devraient connaître encore des temps difficiles.

Notre examen des activités de nos voyageurs a aussi eu une incidence sur nos activités en France. Le 10 février 2003, nous avons annoncé la réorganisation de certaines activités en France, dans le but de mieux faire face aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités que présente le marché, de même que pour améliorer la rentabilité de nos activités. C'est ainsi que nous avons annoncé, le 5 mai 2003, le plan social, exigé par la loi française, prévoyant la mise à pied de quelque 90 employés en France. Nous avons par conséquent comptabilisé une somme de 5,1 millions de dollars à nos coûts de restructuration liés à cette réorganisation, principalement pour couvrir les indemnités de cessation d'emploi. Dans le cadre de notre engagement relativement à cette réorganisation, nous avons également investi une somme additionnelle de 15,0 millions de dollars dans nos activités en France. Nous avons commencé à réaliser des économies par suite de la réorganisation vers la fin de l'exercice 2003.

Le 31 octobre 2003, nous avons en outre annoncé que nous avons conclu la vente de notre agence de voyages en ligne, Caïd S.A. (exerçant ses activités sous la dénomination sociale Anyway.com («Anyway»)) pour une contrepartie de 83,2 millions de dollars. Voir la rubrique *Activités abandonnées*.

Nous prévoyons exercer une option d'achat en 2004 relativement à l'acquisition de notre voyageur Tourgreece S.A., qui nous confèrera au moins une participation majoritaire en regard de notre participation actuelle de 40 %. Le pourcentage final reste à être déterminé.

Amortissement

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Amortissement	42 138	43 189	(1 051)	(2,4)

L'amortissement est calculé sur les immobilisations et les autres actifs, constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement est demeuré relativement le même, ayant diminué de 2,4 % en 2003 par rapport à 2002.

Nous prévoyons une diminution de l'amortissement d'environ 10,0 millions de dollars en 2004, principalement en raison de l'élimination de nos aéronefs Lockheed. Les Airbus A310, qui entreront graduellement en service en 2004, seront loués plutôt qu'achetés, entraînant des dépenses d'exploitation et non une charge d'amortissement.

Coûts de restructuration

Suivant les objectifs que nous avons exposés dans notre rapport annuel 2002, nous nous sommes engagés à réduire nos coûts, à développer notre efficacité opérationnelle et à nous assurer que tout produit ou service qui ne donne pas les résultats ciblés fait l'objet de mesures de redressement ou est éliminé. En conséquence, nous avons mis au point un programme de restructuration au cours du deuxième trimestre de 2003. Ce programme comprenait une modification de la structure de gestion et une réorganisation qui touchaient la nature même des activités de la société en France et au Canada. La guerre en Irak et le SRAS, qui ont pesé sur la demande, ont précipité la nécessité d'un tel programme de restructuration. Ces événements ont en outre eu une incidence importante sur la composition de notre flotte.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des coûts de restructuration de 48 millions de dollars avant impôts. De ce montant, 33,7 millions de dollars ont trait à la restructuration de notre flotte.

Par suite de l'examen de notre flotte, nous avons annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à éliminer graduellement l'utilisation de nos six appareils Lockheed L-1011-500 (qui étaient capitalisés au bilan) d'ici le 30 avril 2004. Trois de ces aéronefs ont été mis hors service le 31 octobre 2003, entraînant une réduction de valeur de 21,5 millions de dollars. Nous avons réduit la valeur des trois autres aéronefs encore en service à leur juste valeur, d'où une charge de dépréciation de 12,2 millions de dollars.

Le montant comptabilisé pour l'exercice comprend des charges en trésorerie totalisant 13,5 millions de dollars et des réductions de valeur d'actifs de 34,5 millions de dollars. Les charges en trésorerie sont constituées principalement des indemnités de cessation d'emploi et des frais de résiliation de contrats.

Nous avons pratiquement terminé notre programme de restructuration.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

(en milliers de dollars)	Montant engagé au cours de l'exercice	Cumul des prélèvements		Solde au 31 octobre
		Monétaires	Non monétaires	
Prestations de cessation d'emploi	11 663	6 049	—	5 614
Frais de résiliation de contrats	767	717	—	50
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	34 483	—	34 483	—
Autres coûts	1 059	619	—	440
Total	47 972	7 385	34 483	6 104

Intérêts

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	9 771	12 418	(2 647)	(21,3)
Autres frais d'intérêts et frais financiers	3 071	4 563	(1 492)	(32,7)
Revenus d'intérêts	(9 530)	(5 628)	3 902	69,3

Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures

Le recul par rapport à 2002 est attribuable à la diminution de la dette totale, à l'incidence favorable des taux de change et à la baisse des taux d'intérêt. L'allègement de la dette totale est le fruit d'un remboursement de 40,1 millions de dollars en 2003. Nous prévoyons une réduction de cette dépense en 2004, puisque nous continuons de nous appliquer à faire des versements sur la dette totale.

Autres frais d'intérêts et frais financiers

La diminution par rapport à 2002 s'explique par l'existence de divers montants négligeables, et la situation devrait être sensiblement la même en 2004.

Revenus d'intérêts

La progression des revenus d'intérêts est le fait de l'amélioration des soldes moyens des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice. Nous nous attendons à une légère croissance des revenus d'intérêts en 2004.

Gain de change sur les éléments monétaires à long terme

À la suite de l'adoption des modifications apportées au chapitre 1650 du Manuel de l'ICCA, «Conversion des devises étrangères», tous les gains et toutes les pertes de change portant sur les éléments monétaires à long terme, qui étaient autrefois reportés et amortis, sont maintenant inclus dans le résultat net de l'exercice. Cette nouveauté se traduit pour le présent exercice par une amélioration de 3,6 millions de dollars de nos résultats, comparativement à une amélioration de 2,0 millions de dollars en 2002.

Quote-part du bénéfice net des sociétés satellites

La réduction du bénéfice net des sociétés satellites en 2003 par rapport à 2002 est principalement attribuable à notre quote-part des résultats de notre société aérienne française, pour les motifs abordés dans la section *France*.

Impôts sur les bénéfices

La récupération d'impôts sur les bénéfices s'est élevée à 5,5 millions de dollars pour l'exercice, en regard d'une charge de 9,6 millions de dollars pour l'exercice 2002. Cette augmentation est principalement attribuable à l'effet des coûts de restructuration engagés au cours de l'exercice et des pertes d'exploitation de nos activités françaises. Excluant la quote-part du bénéfice net des sociétés satellites, le taux d'imposition réel s'est établi à 37,9 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et à 46,9 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002. (Voir la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

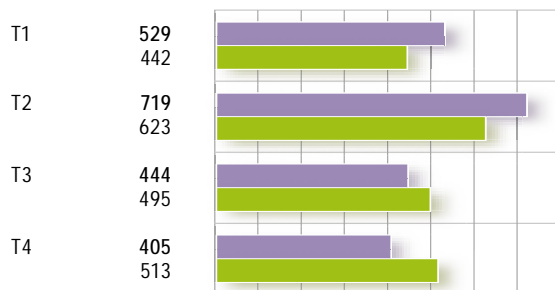
Perte nette découlant des activités poursuivies

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, notre perte nette découlant des activités poursuivies s'est élevée à 9,2 millions de dollars, soit 0,38 \$ l'action, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, comparativement à un bénéfice net provenant des activités poursuivies de 11,7 millions de dollars, soit 0,30 \$ l'action, pour la période correspondante en 2002. Exclusion faite des effets après impôts de nos coûts de restructuration, notre bénéfice net provenant des activités poursuivies aurait été de 22,2 millions de dollars ou 0,58 \$ l'action. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 32 796 000 pour l'exercice écoulé et de 32 418 000 pour l'exercice 2002.

Revenus par trimestre (activités poursuivies)

(en millions de dollars)

2003
2002



Activités abandonnées

Le 31 octobre 2003, Transat a réalisé la vente de son agence de voyages en ligne en France, Anyway, à IAC/InterActiveCorp, pour une contrepartie en espèces de 53,8 millions d'euros (83,2 millions de dollars), ce qui a donné lieu à un gain net de 53,1 millions de dollars. (Voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

La vente d'Anyway ne devrait pas avoir d'incidence sur les résultats de nos activités poursuivies pour 2004, étant donné que les montants des revenus et des dépenses ne sont pas importants comparativement à nos résultats consolidés.

Principales informations financières trimestrielles non vérifiées

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	T1		T2		T3		T4	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Revenus	529 076	442 208	718 822	623 265	444 121	495 377	404 630	512 658
Marge	4 799	(9 937)	40 446	39 893	2 531	17 690	27 186	26 502
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	(6 974)	(16 950)	15 376	15 493	(10 088)	5 742	(7 461)	7 393
Bénéfice (perte) par action découlant des activités poursuivies	(0,24)	(0,52)	0,45	0,46	(0,33)	0,15	(0,25)	0,20
Bénéfice (perte) dilué(e) par action découlant des activités poursuivies	(0,24)	(0,52)	0,39	0,41	(0,33)	0,15	(0,25)	0,19
Bénéfice net (perte nette)	(6 974)	(16 950)	15 376	15 493	(10 088)	5 742	46 622	5 540
Bénéfice (perte) par action	(0,24)	(0,52)	0,45	0,46	(0,33)	0,15	1,40	0,14
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	(0,24)	(0,52)	0,39	0,41	(0,33)	0,15	1,40	0,14

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	71 697	183 234	(111 537)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 275)	(25 864)	21 589
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(56 278)	17 700	(73 978)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	11 144	175 070	163 926

Le tableau ci-dessus présente un résumé des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies et doit être lu avec les états consolidés vérifiés des flux de trésorerie.

Au 31 octobre 2003, les espèces et quasi-espèces s'établissaient à 349,1 millions de dollars, (y compris un montant de 106,2 millions de dollars en fiducie ou autrement réservé), comparative-ment à 260,1 millions de dollars (y compris 101,3 millions de dollars en fiducie ou autrement réservé) en 2002. Notre bilan témoigne d'un ratio de liquidité générale de 1,4 et d'un fonds de roulement de 144,5 millions de dollars, en regard d'un ratio de 1,1 et d'un fonds de roulement de 41,8 millions de dollars en 2002. Nous avons aussi accès à des lignes de crédit non utilisées s'élevant à 53,2 millions de dollars.

Au 31 octobre 2003, l'actif total avait fléchi de 773,5 millions de dollars à 714,8 millions de dollars, en baisse de 58,7 millions de dollars ou de 7,6 %. Au 31 octobre 2003, l'avoir des actionnaires avait fait un bond de 47,6 millions de dollars, passant de 193,7 millions de dollars à 241,3 millions de dollars, en raison principalement du bénéfice net de 44,9 millions de dollars de l'exercice.

Activités d'exploitation (activités poursuivies)

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice se sont établis à 71,7 millions de dollars, soit 111,5 millions de dollars de moins qu'en 2002. La baisse est attribuable en grande partie à la variation nette des soldes du fonds de roulement liés à l'exploitation et à la variation nette des dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules.

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'explique principalement par les dépôts des clients et par une réduction des coûts d'entretien liés à nos aéronefs. L'écart des dépôts des clients, comparative-ment à 2002, a été moindre au cours de l'exercice écoulé. L'écart était plus prononcé en 2002 puisqu'il était comparé à 2001, soit la période suivant les événements du 11 septembre 2001, lorsque des dépôts des clients étaient extrêmement bas. Le fléchissement des coûts d'entretien liés à nos aéronefs découle du non-renouvellement des baux de certains appareils en avril 2003, ce qui a entraîné une réduction de capacité de 10 %.

La variation nette des dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules est attribuable en grande partie aux dépôts moins élevés auprès des bailleurs de nos aéronefs ainsi qu'aux provisions plus importantes pour les aéronefs, selon une estimation des coûts futurs.

Activités d'investissement (activités poursuivies)

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement se sont élevés à 4,3 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de 21,6 millions de dollars par rapport à 2002. Fondamentalement, ce fléchissement tient à la diminution de 10 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles en regard de 2002, et à la réduction des autres actifs.

En 2004, les acquisitions d'immobilisations corporelles devraient se situer dans une fourchette de 15,0 millions de dollars à 20,0 millions de dollars.

Activités de financement (activités poursuivies)

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités de financement ont été de 56,3 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de 74 millions de dollars par rapport à 2002. Cette baisse s'explique en grande partie par l'émission de débetures de 71,0 millions de dollars en 2002. En 2003, les liquidités ont surtout servi au remboursement de la dette à long terme et d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition.

Nous avons annoncé le 28 février 2003 le renouvellement de notre facilité de crédit renouvelable qui venait à échéance en février 2003. La facilité de crédit renouvelée est de 90,0 millions de dollars et vient à échéance en août 2004.

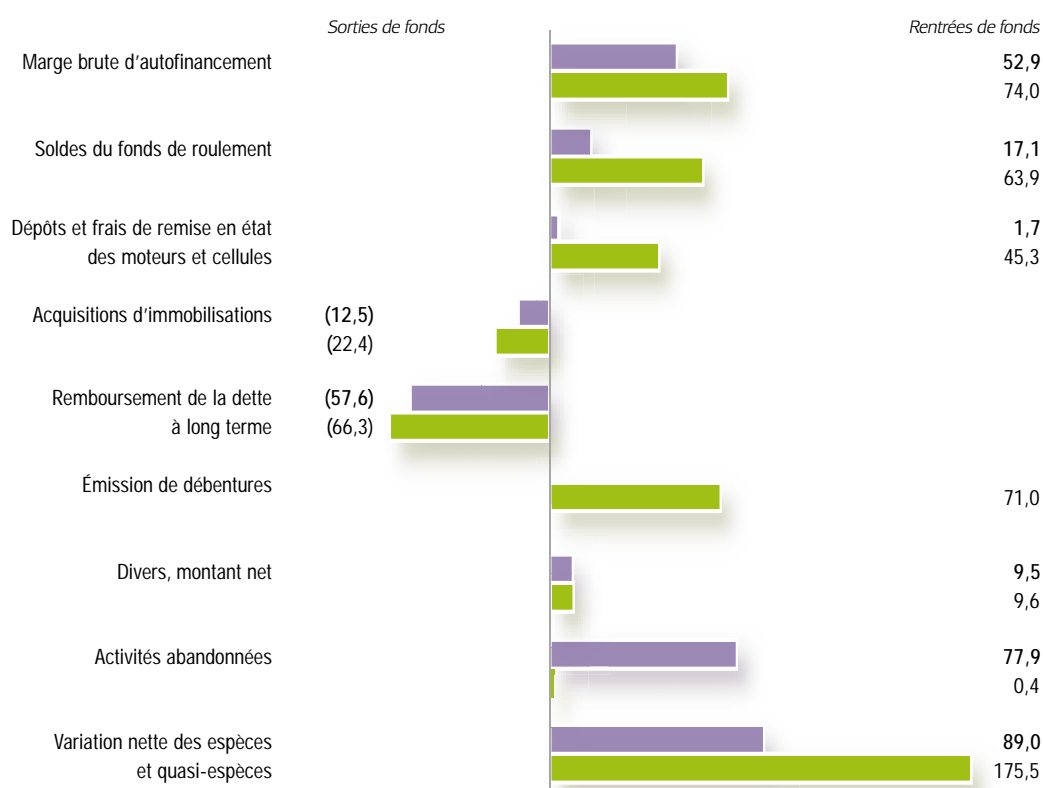
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées de 77,9 millions de dollars découlent principalement du produit en espèces reçu de la vente d'Anyway.

Variation des espèces et quasi-espèces

(en millions de dollars)

2003
2002



Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et assume des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés, à la clôture de l'exercice. Au 31 octobre 2003, ces obligations s'élevaient à 65,3 millions de dollars (130,5 millions de dollars en 2002). Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités qui ne sont pas consolidées par la société et sont constituées de :

- Garanties (voir les notes 9 et 21 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation (y compris toute valeur résiduelle garantie) (voir la note 20 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

Le montant total de la dette hors bilan qui peut être estimé s'élevait à environ 529,9 millions de dollars au 31 octobre 2003 (627,1 millions de dollars en 2002) et se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2003 \$	2002 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables (note 9)	20 256	14 814
Lettres de crédit irrévocables (note 21)	22 468	24 200
Contrats de cautionnement (note 21)	1 420	2 000
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation (note 20)	411 188	497 901
Valeur résiduelle garantie (note 20)	74 586	88 185
	529 918	627 100

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

MODIFICATIONS COMPTABLES et MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Modifications comptables

Au cours de l'exercice 2003, nous avons adopté les modifications du chapitre 1650 du Manuel de l'ICCA, «Conversion des devises étrangères», ainsi que les nouveaux chapitres 3870 «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», 3063 «Dépréciation d'actifs à long terme» et 3475 «Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités», ainsi que la note d'orientation concernant la comptabilité 14 (NOC-14), «Informations à fournir sur les garanties».

En date du 1^{er} novembre 2002, les normes du chapitre 1650 exigent que la totalité des gains et pertes de change non matérialisés sur les actifs et les passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition, qui ont antérieurement été reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des éléments connexes. Ces modifications ont été appliquées de façon rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. Par conséquent, nous avons comptabilisé aux bénéfices non répartis une charge cumulative de 1,6 million de dollars relativement à la radiation de la perte de change non amortie sur les éléments monétaires à long terme. Cette charge constitue une imputation hors caisse et n'a pas d'incidence sur notre situation financière ni nos flux de trésorerie.

Le nouveau chapitre 3870 du Manuel est également en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2002. En vertu de cette nouvelle norme, l'ICCA préconise, sans l'imposer, une méthode fondée sur la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions attribuées aux employés, mais permet de présenter, par voie de note afférente aux états financiers, les valeurs pro forma du bénéfice net et du bénéfice par action qui ont été obtenues en calculant le coût des rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Ces recommandations s'appliquent aux attributions consenties à compter de la date d'adoption. Nous avons choisi de présenter, par voie de note afférente aux états financiers, l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice par action pro forma comme si nous avions appliqué la méthode de la juste valeur. Par conséquent, l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur nos résultats, notre situation financière ni nos flux de trésorerie.

Le nouveau chapitre 3063 du Manuel a été adopté en date du 1^{er} mai 2003. Ce chapitre établit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Les normes exigent la constatation d'une perte de valeur lorsque les faits ou les circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif à long terme ne peut être recouvrée et qu'elle excède sa juste valeur. La perte de valeur est déterminée selon l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. L'adoption de ce chapitre a eu une incidence sur nos résultats et notre situation financière en raison de la mise au rancart graduelle d'une partie de notre flotte d'aéronefs. (Voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

Le nouveau chapitre 3475 du Manuel est entré en vigueur le 1^{er} mai 2003. La nouvelle norme s'applique aux opérations de sortie amorcées par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter de la date d'adoption du chapitre. Ces nouvelles recommandations établissent les normes sur la constatation, la mesure, la présentation et l'information portant sur les

actifs à long terme destinés à être sortis par vente ou autrement. Le chapitre précise particulièrement les critères à respecter afin de classer un actif à long terme comme destiné à la vente et précise qu'un tel actif est mesuré au moindre de sa valeur comptable ou de sa juste valeur, diminuée des frais de vente. Les nouvelles recommandations fournissent également les normes de présentation et d'information relatives à l'abandon d'activités. Conformément aux dispositions de ce chapitre, la société a présenté les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la filiale qu'elle a vendue. L'adoption de ce chapitre a également eu une incidence sur nos résultats et notre situation financière en raison de la mise au rancart graduelle d'une partie de notre flotte d'aéronefs. (Voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

La NOC-14 est entrée en vigueur le 1^{er} février 2003. Cette note d'orientation exige d'un garant qu'il fournisse des informations importantes sur les garanties qu'il a données, peu importe s'il doit faire des paiements en vertu des garanties. La note d'orientation vise à améliorer la transparence des informations fournies par un garant sur les obligations et les risques découlant de l'octroi de garanties. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas d'incidence sur nos résultats, notre situation financière ni nos flux de trésorerie.

Modifications comptables futures

En novembre 2001, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité 13 (NOC-13), «Relations de couverture», qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2003, bien que son adoption par anticipation soit recommandée. La NOC-13 traite de l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. En outre, elle traite de la cessation de la comptabilité de couverture et établit les conditions d'application de la comptabilité de couverture. En vertu de la nouvelle note d'orientation, une société doit documenter ses relations de couverture et démontrer explicitement qu'elles sont suffisamment efficaces pour maintenir la comptabilisation des positions couvertes au moyen d'instruments dérivés. L'adoption de cette note d'orientation n'influera pas sur nos résultats, notre situation financière ni sur nos flux de trésorerie. La note d'orientation est entrée en vigueur, pour la société, le 1^{er} novembre 2003.

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité 15 (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»). Transat a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette note d'orientation sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Cette note d'orientation entrera en vigueur pour la société le 1^{er} novembre 2004, mais certaines exigences de présentation entreront en vigueur à compter du 1^{er} février 2004.

En septembre et en novembre 2003, des modifications ont été apportées au chapitre 3870 du Manuel et exigent que la méthode de comptabilisation à la juste valeur soit appliquée aux attributions consenties aux employés qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant à la juste valeur. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser l'incidence de ces attributions dans leurs états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications peuvent être appliquées de façon rétroactive ou prospective. Cependant, seules les sociétés qui ont choisi la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2004 pourront se prévaloir de l'application prospective. Ainsi, toutes les sociétés qui ont choisi d'adopter la méthode de la juste valeur pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2004 devront adopter l'application rétroactive, avec ou sans retraitement des périodes antérieures. Transat a adopté les modifications le 1^{er} novembre 2003.

RISQUES ET INCERTITUDES

Facteurs économiques et généraux

Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du taux d'emploi au Canada, en France et dans des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs généraux, notamment des conditions météorologiques extrêmes, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme ou toute menace du genre, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de dépense, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

Concurrence

La concurrence est forte au sein de l'industrie des voyages vacances. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs particuliers à des prix préférentiels. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devons vraisemblablement égaler les prix de la concurrence.

Variation des taux de change et des taux d'intérêt

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne le dollar américain par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations pourraient faire augmenter nos coûts d'exploitation. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur le revenu d'intérêts que nous tirons de nos espèces et quasi-espèces, ainsi que sur la charge d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos bénéfices. Nous achetons des instruments financiers dérivés pour nous couvrir contre les variations des taux de change et des taux d'intérêt à l'égard d'une partie de notre dette à long terme, de nos obligations en vertu de contrats de location-acquisition et de notre financement hors bilan obtenu pour les avions.

Coût du carburant et approvisionnement en carburant

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations du prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation du prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation. Nous achetons des contrats à terme pour nous protéger contre le risque de fluctuations du coût du carburant. En outre, toute réduction éventuelle de l'approvisionnement en carburant pourrait causer préjudice à nos activités.

Évolution de la dynamique du secteur; nouvelles méthodes de distribution

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ces produits et services directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Afin de demeurer concurrentiels, nous avons lancé un service de réservation en ligne au Canada, à www.exitnow.ca, permettant aux consommateurs d'acheter leurs produits de voyage en ligne.

L'érosion récente des commissions versées aux distributeurs de voyages par les fournisseurs de voyages, particulièrement les transporteurs aériens, a affaibli la situation financière de nombre d'agents de voyages. Comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.

Dépendance envers les fournisseurs de voyages

Malgré notre positionnement favorable en raison de notre intégration verticale, nous demeurons dépendants des fournisseurs de voyages en ce qui a trait à la vente de nos produits et services. Nous dépendons de plus en plus sur des transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe pour transporter nos passagers vers leur destination vacances. En général, nos fournisseurs de voyages peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. L'incapacité de remplacer ces ententes avec des fournisseurs semblables ou de renégocier des ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats. De plus, toute baisse de qualité des produits ou services de voyage assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs de voyages ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs de voyages faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

Dépendance envers la technologie

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, et de distribuer des produits de vacances à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à différentes technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu pour améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourrait nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.

Dépendance envers les dépôts et paiements anticipés des clients

Transat tire une grande partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir son revenu d'intérêts diminuer.

Fonds de roulement déficitaire

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer et que Transat devait trouver une source de capital de rechange, rien ne garantit qu'elle trouverait une telle source selon des modalités qui lui conviennent, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

Fluctuation des résultats financiers

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous sommes donc d'avis que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux déjà mentionnés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

Réglementation gouvernementale et fiscalité

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction d'une mesure prise par tout organisme gouvernemental ayant autorité sur les activités de la société, y compris l'octroi et le délai d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de circulation nocturne plus limitatives et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agences de voyages de détail et de grossistes. De plus, des plans de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

Besoins futurs de capital

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. Rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible selon des modalités qui nous conviennent, ce qui pourrait causer préjudice à nos activités.

Interruption de l'exploitation

Si nous devons interrompre nos activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un avion à cause d'ennuis mécaniques, toute perte de revenus liés à l'utilisation de l'avion pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Couverture d'assurance

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien a donné avis de résilier la totalité des couvertures d'assurance corps d'aéronef et responsabilité des transporteurs aériens à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste. Cet avis a été par la suite annulé, mais la limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels a été réduite à 50 000 000 \$ US.

Le marché n'offrant aux transporteurs aériens aucune assurance responsabilité civile envers les tiers en cas de guerre ou d'acte terroriste au delà de 50 000 000 \$ US, il était nécessaire que les gouvernements leur procurent cette couverture jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent selon des modalités raisonnables. Les gouvernements français et canadien ont offert cette protection aux transporteurs aériens de leur pays.

Au cours des dix-huit derniers mois, le marché a recommencé à assurer ce risque, mais selon des modalités qui ont suscité des discussions quant à leur caractère raisonnable. De plus, certains assureurs n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada. Néanmoins, le gouvernement français a retiré sa protection, forçant Star Airlines, transporteur aérien affilié à la société, à souscrire de l'assurance sur le marché. Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens, en raison de la question des permis et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne retirera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position.

Entre-temps, l'Organisation de l'aviation civile internationale («OACI») poursuit ses efforts pour obtenir l'appui de tous les gouvernements dans l'établissement d'une solution à l'échelle de l'industrie aérienne et bénéficiant du soutien financier des gouvernements, qui offrirait la couverture requise à un coût raisonnable. À ce jour, l'OACI n'a pu obtenir un appui majoritaire des gouvernements membres à ce plan. Rien n'indique qu'une telle solution verra le jour, ni combien de temps il faudrait pour la mettre en œuvre si elle était trouvée.

Victimes d'accidents

Nous croyons que nous et nos fournisseurs disposons d'une assurance responsabilité civile adéquate pour nous protéger contre les risques auxquels nous sommes exposés dans le cours normal de nos affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite de l'accident d'un avion ou autres véhicules transportant nos passagers. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffira à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur sera solvable au moment d'une perte assurée. Rien ne garantit non plus que nous serons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Accès aux créneaux et aux portes

L'accès à des créneaux d'utilisation des pistes pour les décollages et les atterrissages, aux portes d'aéroports et aux installations aéroportuaires est essentiel à nos activités et à notre stratégie de croissance. La disponibilité et le coût de ces installations dans l'avenir pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Obligations en vertu de contrats de location d'avions

Transat compte des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des avions devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.

Personnel clé

Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de conserver des employés compétents. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Incertitude à l'égard des prochaines conventions collectives

L'incapacité de Transat à négocier une convention avec un syndicat représentant certains de ses employés, notamment les pilotes, pourrait porter atteinte à ses activités.

Notre notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes contient également des renseignements sur les risques et incertitudes.

PERSPECTIVES

Transat a terminé l'exercice 2003 avec un solide bilan et des projets de restructuration pratiquement terminés.

En 2004, nous prévoyons une forte demande pour la saison d'hiver au Canada, de même qu'une amélioration des résultats de la saison estivale, étant donné les effets dévastateurs de l'épidémie de SRAS au cours de l'été 2003. Nous prévoyons que Transat tirera encore profit du raffermissement du dollar canadien.

En France, nous continuerons à nous concentrer sur la réduction des pertes de Look Voyages, et notre objectif est de renouer avec la rentabilité au cours de l'exercice 2005.

Dans l'ensemble, les réservations pour la saison d'hiver sont bonnes, et la société est bien placée pour profiter des occasions de croissance en 2004 et par la suite.

Les perspectives à long terme s'avèrent également positives. L'industrie du tourisme devrait connaître une croissance, et avec le vieillissement de la population, les gens devraient avoir plus de temps pour voyager.

Nous continuerons à nous concentrer sur notre activité principale, conformément à nos stratégies et à notre engagement de maximisation de la valeur pour nos actionnaires.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôle interne conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révise les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon suivie les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-contre.

Le président du conseil,
président et chef de la direction,



Jean-Marc Eustache

Le vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière,



Nelson Gentiletti

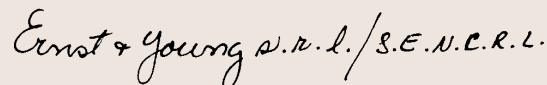
Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada
le 23 décembre 2003

Bilans consolidés

Aux 31 octobre [en milliers de dollars]

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – note 3]
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces [note 4]	349 125	260 123
Débiteurs	72 929	101 613
Impôts sur les bénéfices à recevoir	—	15 139
Actifs d'impôts futurs	959	1 352
Stocks	7 829	10 124
Frais payés d'avance	40 379	48 389
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	24 053	33 850
Total de l'actif à court terme	495 274	470 590
Dépôts [note 5]	14 172	17 707
Actifs d'impôts futurs [note 17]	13 371	18 028
Immobilisations corporelles [notes 6 et 16]	101 741	169 316
Écarts d'acquisition	69 682	69 935
Autres actifs [note 7]	20 517	27 892
	714 757	773 468
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires [note 8]	—	18 618
Créditeurs et charges à payer	181 971	249 852
Impôts sur les bénéfices à payer	2 699	—
Dépôts de clients et revenus reportés	146 025	136 078
Versements sur la dette à long terme et sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	20 102	24 257
Total du passif à court terme	350 797	428 805
Dette à long terme [note 9]	4 811	21 455
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 10]	10 437	36 990
Déventures [note 11]	29 981	29 226
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	43 495	35 614
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	22 474	15 925
Passifs d'impôts futurs [note 17]	11 416	11 710
	473 411	579 725
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 12]	111 247	110 200
Déventures convertibles et composante capitaux propres d'une débenture [notes 11 et 13]	52 855	52 786
Bénéfices non répartis	70 336	28 636
Bons de souscription [notes 11 et 12]	4 122	4 122
Écarts de conversion reportés	2 786	(2 001)
	241 346	193 743
	714 757	773 468

Au nom du conseil d'administration,
Jean-Marc Eustache, administrateur
André Bisson, O.C., administrateur

Engagements et éventualités [note 20]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – notes 3 et 15]
Revenus	2 096 649	2 073 508
Dépenses d'exploitation	2 021 687	1 999 360
	74 962	74 148
Amortissement <i>[note 14]</i>	42 138	43 189
Coûts de restructuration <i>[note 16]</i>	47 972	—
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	9 771	12 418
Autres intérêts et frais financiers	3 071	4 563
Revenus d'intérêts	(9 530)	(5 628)
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(3 873)	(984)
Quote-part du bénéfice net des sociétés satellites	(673)	(919)
	88 876	52 639
Bénéfice (perte) avant les postes suivants	(13 914)	21 509
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 17]</i>		
Exigibles	6 122	(10 556)
Futurs	(11 655)	20 205
	(5 533)	9 649
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(8 381)	11 860
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(766)	(182)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	(9 147)	11 678
Bénéfice (perte) des activités abandonnées, déduction faite des impôts y afférents de 18 775 \$ [998 \$ en 2002] <i>[note 15]</i>	54 083	(1 853)
Bénéfice net de l'exercice	44 936	9 825
Bénéfice (perte) par action de base <i>[note 12]</i>		
Activités poursuivies	(0,38)	0,30
Activités abandonnées	1,65	(0,06)
	1,27	0,24
Bénéfice (perte) dilué(e) par action <i>[note 12]</i>		
Activités poursuivies	(0,38)	0,30
Activités abandonnées	1,65	(0,06)
	1,27	0,24

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – note 3]
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, solde déjà reporté	30 243	25 879
Modification d'une convention comptable <i>[note 3]</i>	(1 607)	(3 644)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	28 636	22 235
Bénéfice net de l'exercice	44 936	9 825
Frais d'émission de débetures convertibles, déduction faite des impôts futurs y afférents de 703 \$	—	(1 278)
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 1 431 \$ [1 141 \$ en 2002]	(3 236)	(2 146)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	70 336	28 636

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – notes 3 et 15]
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	(9 147)	11 678
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds		
Amortissement	42 138	43 189
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs [note 16]	34 483	—
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(3 873)	(984)
Quote-part du bénéfice net des sociétés satellites	(673)	(919)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	766	182
Impôts futurs	(11 655)	20 205
Intérêts sur des débetures	824	664
Marge brute d'autofinancement	52 863	74 015
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	17 101	63 915
Variation nette dans les dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	1 733	45 304
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	71 697	183 234
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement de dépôts	5 595	5 373
Augmentation des dépôts	(1 791)	(3 641)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 513)	(22 426)
Autres actifs	4 434	(5 170)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 275)	(25 864)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts bancaires	(17 536)	8 806
Remboursement du crédit à terme rotatif	—	(45 020)
Augmentation d'autres éléments de la dette à long terme	136	2 205
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(40 112)	(21 264)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	744	798
Produit de l'émission de débetures, net des frais d'émission	—	70 989
Intérêts sur des débetures convertibles	(4 600)	(2 445)
Autres passifs	5 090	3 631
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(56 278)	17 700
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	11 144	175 070
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées [note 15]	77 858	434
Variation nette des espèces et quasi-espèces	89 002	175 504
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	260 123	84 619
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice¹	349 125	260 123
¹ Composé des éléments suivants :		
Espèces et quasi-espèces liées aux :		
Activités poursuivies	349 125	259 485
Activités abandonnées	—	638
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés	1 178	355
Intérêts payés	11 348	13 942

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2003 et 2002 [Les montants sont exprimés en milliers de dollars, à l'exception du capital-actions, des régimes d'options d'achat d'actions, des bons de souscription et des montants par action.]

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. La société est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution par le biais de réseaux d'agences de voyages.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales et de sa coentreprise.

Quasi-espèces

Les quasi-espèces sont principalement composées de dépôts à terme, d'acceptations bancaires et de papier commercial facilement convertibles en un montant connu d'espèces avec des échéances initiales de moins de trois mois. Ces placements sont comptabilisés au coût plus les intérêts courus, et leur valeur comptable se rapproche de la juste valeur du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement.

Contrats de location-acquisition

Les contrats de location qui transfèrent pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété des biens loués à la société sont capitalisés en inscrivant comme actif et passif la valeur actuelle des paiements prévus à ces contrats. Les biens loués, ainsi capitalisés, sont amortis sur la durée d'utilisation prévue. Les paiements de loyers sont comptabilisés en partie en réduction du montant de l'obligation et en partie comme intérêt.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, en tenant compte de la valeur résiduelle, selon la méthode linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Aéronefs	7 à 10 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Autres biens	Durée du bail

Immobilisations corporelles acquises

Hangar et édifices administratifs	35 ans
Aéronefs	7 à 10 ans
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement et logiciels informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives et autres	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par rapport à sa juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux monétaires.

Autres actifs

Les autres actifs incluent, entre autres, les frais engagés dans le cadre de financements à long terme, des frais de mise en exploitation et les placements à long terme.

Les frais engagés dans le cadre de financements à long terme sont reportés et amortis sur la période de financement des dettes y afférentes et les frais de mise en exploitation sont amortis sur des périodes ne dépassant pas cinq ans. Les placements à long terme sur lesquels la société peut exercer une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, excluant les écarts d'acquisition, sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la valeur recouvrable nette.

Dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules pour chaque aéronef au moyen d'une estimation de l'ensemble de ces coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des baux relatifs à ces aéronefs, ou de la durée restante de leur vie utile lorsque détenus, répartis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total d'heures de vol des cellules prévus au cours de ces mêmes périodes.

Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice, par amortissement des coûts de remise en état capitalisés ou au moyen d'une provision pour coûts futurs selon le cas. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les différences peuvent être importantes.

La société verse à certains bailleurs de ses aéronefs des dépôts représentant une partie des coûts de remise en état des moteurs et cellules prévus. Ces dépôts sont généralement récupérables sur présentation de réclamations de coûts admissibles pour remise en état. Les montants ainsi réclamés sont présentés sous la rubrique «Débiteurs». L'excédent de la provision pour coûts futurs de remise en état sur les dépôts effectués et non réclamés est présenté au passif sous la rubrique «Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts». Le solde non amorti des coûts de remise en état des moteurs et cellules est présenté, s'il y a lieu, à l'actif sous la rubrique «Dépôts».

Conversion des devises

a) Établissements étrangers autonomes

La société convertit les comptes de ses filiales étrangères autonomes selon la méthode du taux courant. Tous les actifs et passifs d'établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains nets ou pertes nettes résultant de la conversion des actifs et des passifs sont présentés à l'avoir des actionnaires.

b) Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans les états consolidés des résultats.

Régimes d'intéressement au capital

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés comme des opérations portant sur les capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'est donc constatée pour ce régime lorsque des options sont émises. La société présente par voie de note l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice par action pro forma.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat permanent pour les hauts dirigeants sont constatées dans les résultats de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. Aucune charge de rémunération n'est constatée à l'égard des autres régimes lorsque des actions sont émises en faveur des administrateurs, dirigeants et employés. Toute contrepartie versée par les administrateurs, dirigeants et employés au moment de l'achat d'actions est créditée au capital-actions.

La description des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 12.

Revenus

Les revenus provenant du transport des passagers sont comptabilisés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

Instruments financiers

La société a recours aux contrats de change à terme afin de pallier les risques futurs de variation des devises liés aux remboursements de la dette à long terme et des contrats de location libellés en devises, aux paiements de contrats de location-exploitation d'aéronefs, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Les gains ou pertes sur ces contrats qui découlent des variations de change sont constatés dans les résultats au moment où les opérations sous-jacentes sont réalisées.

De plus, la société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt et de swap de devises relativement à certains contrats de location-exploitation. Les montants imputés aux résultats sont fondés sur les taux prévus aux contrats.

Afin de pallier le risque lié à l'instabilité du prix du carburant, la société conclut des contrats de couverture du prix du carburant. Les gains ou pertes qui en résultent sont imputés à la charge de carburant au moment des achats de carburant.

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers; ainsi, ces instruments sont normalement maintenus jusqu'à leur échéance suivant l'objectif premier de couverture des risques.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages sociaux futurs

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement prévu des placements des ententes de retraite, de la croissance des salaires et de l'âge de retraite des employés. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Conversion de devises

Le 1^{er} novembre 2002, la société a adopté rétroactivement avec retraitement les modifications contenues dans le chapitre 1650 «Conversion des devises étrangères» du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'«ICCA»]. Les modifications exigent que la totalité des gains et pertes de change non réalisés sur les actifs et les passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. Auparavant, les gains et les pertes de change non réalisés sur les éléments monétaires à long terme étaient reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des éléments connexes. L'application de ces modifications s'est traduite, le 1^{er} novembre 2001, par l'imputation aux bénéfices non répartis de la radiation du solde des pertes de change reportées, comptabilisées à titre d'autres actifs, de 3 644 \$ [1 607 \$ le 31 octobre 2002]. Elle a également eu pour effet d'augmenter le bénéfice net et le bénéfice par action de l'exercice terminé le 31 octobre 2002 de 2 037 \$ et de 0,06 \$ respectivement. L'application de ces modifications a eu comme effet d'augmenter le bénéfice net et le bénéfice par action de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 de 3 624 \$ et 0,11 \$ respectivement.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2002, la société a adopté prospectivement les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3870 «Rémunérations et autres paiements à base d'actions» du Manuel de l'ICCA. En vertu de ces nouvelles normes, l'ICCA préconise, sans l'imposer, une méthode fondée sur la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribuées aux employés, mais permet de présenter les valeurs pro forma du bénéfice net et du bénéfice par action obtenu en calculant le coût des rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur dans une note afférente aux états financiers. Les recommandations du chapitre s'appliquent aux attributions consenties à compter de la date d'adoption de cette norme. La société a choisi de présenter, par voie de note afférente aux états financiers, l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice par action pro forma comme si la société avait appliqué la méthode de la juste valeur aux attributions consenties à compter de la date d'adoption de cette norme. Par conséquent, l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la société.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Le 1^{er} mai 2003, la société a adopté les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3475 «Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités» du Manuel de l'ICCA. Les nouvelles normes s'appliquent aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter de la date d'adoption du chapitre. Ces nouvelles recommandations définissent les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables aux actifs à long terme destinés à être sortis par vente ainsi qu'autrement que par vente. Le chapitre précise particulièrement les critères à respecter afin de classer un actif à long terme comme destiné à la vente et spécifie qu'un tel actif soit mesuré au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des frais de vente. Les nouvelles recommandations fournissent également les normes de présentation et d'information relatives à l'abandon d'activités. Le 31 octobre 2003, la société a vendu une de ses filiales. Conformément aux dispositions de ce nouveau chapitre, la société a présenté à la note 15 les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de la filiale cédée. L'adoption de ces normes a également résulté en une radiation de 21 462 \$ des immobilisations corporelles, comme décrite à la note 16.

Dépréciation d'actifs à long terme

Également, le 1^{er} mai 2003, la société a adopté, par anticipation, les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3063 «Dépréciation d'actifs à long terme» du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure et d'information relativement à la dépréciation d'actifs à long terme. Il exige qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur. Le chapitre précise que la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. L'adoption de ces normes a résulté en une dépréciation de 12 253 \$ des immobilisations corporelles, comme décrite à la note 16.

4 ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

	2003 \$	2002 \$
Espèces et quasi-espèces	242 952	158 823
Espèces en fiducie ou autrement réservées	106 173	101 300
	349 125	260 123

Les espèces en fiducie ou autrement réservées représentent des fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus.

Au 31 octobre 2003, aucune espèce ni aucun dépôt à terme n'étaient cédés en nantissement de lettres de garantie émises par des institutions financières [1 627 \$ au 31 octobre 2002].

5 DÉPÔTS

	2003 \$	2002 \$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	11 344	15 725
Dépôts auprès de fournisseurs	26 881	35 832
	38 225	51 557
Moins tranche récupérable à moins d'un an	24 053	33 850
	14 172	17 707

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2003		2002	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Aéronefs	17 781	14 017	56 249	24 446
Moteurs d'aéronefs	20 358	3 819	26 234	9 334
Autres biens	1 347	677	8 170	4 499
	39 486	18 513	90 653	38 279
Immobilisations corporelles acquises				
Hangar et édifices administratifs	7 485	2 056	7 682	1 836
Aéronefs	8 754	7 540	25 444	7 838
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	12 674	5 291	10 223	3 519
Équipement d'aéronefs	29 941	22 245	28 701	19 154
Équipement et logiciels informatiques	70 581	43 934	78 676	41 569
Moteurs d'aéronefs	—	—	3 027	327
Équipement et mobilier de bureau	21 845	16 611	21 141	13 468
Améliorations locatives et autres	17 540	8 807	19 927	9 713
Pièces de rechange durables	23 784	5 352	23 651	4 106
	192 604	111 836	218 472	101 530
	232 090	130 349	309 125	139 809
Amortissement cumulé	130 349		139 809	
Valeur nette	101 741		169 316	

7 AUTRES ACTIFS

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – note 3]
Frais reportés, solde non amorti	6 870	12 602
Placements dans des sociétés satellites et autres placements	6 788	8 101
Divers	6 859	7 189
	20 517	27 892

8 EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 12 094 € [18 465 \$] [25 800 € [39 783 \$] en 2002] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés au 31 octobre 2003 [utilisation de 12 073 € [18 618 \$] au 31 octobre 2002]. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les crédits d'exploitation ont porté intérêt au taux moyen de 3,3 % [4,1 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002].

9 DETTE À LONG TERME

	2003 \$	2002 \$
Emprunt à terme d'un montant de 3 532 \$ US [5 279 \$ US en 2002], portant intérêt au taux Libor plus 2,5 %, soit 3,64 % au 31 octobre 2003 [4,23 % au 31 octobre 2002], remboursable par versements variables, échéant en 2004 et comportant une hypothèque mobilière sur un aéronef	4 661	8 237
Emprunt à terme d'un montant de 1 842 \$ US [2 205 \$ US en 2002], portant intérêt au taux de 8 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 44 \$ US, échéant en juin 2004 et comportant une hypothèque mobilière sur des pièces de rechange durables	2 431	3 441
Emprunts de 1 732 € [2 319 € en 2002], portant intérêt à des taux variant entre 5,4 % et 5,9 % [5,40 % et 6,75 % en 2002] et venant à échéance en 2006	2 644	3 576
Emprunts à terme d'un montant de 2 509 € [6 098 € en 2002], portant intérêt au taux Euribor plus 0,7 %, soit 2,8 % au 31 octobre 2003 [3,83 % au 31 octobre 2002], et échéant jusqu'en 2007	3 831	9 415
Autres, échéant jusqu'en 2007	3 464	6 176
	17 031	30 845
Moins versements échéant à moins d'un an	12 220	9 390
	4 811	21 455

La société et ses filiales Air Transat A.T. inc. [«Air Transat»] et Transat Tours Canada inc. [«Transat Tours»] disposent d'un crédit à terme rotatif au montant de 55 000 \$ selon une entente avec un syndicat bancaire.

Selon les conditions de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires, d'emprunts bancaires et par l'émission de lettres de crédit en dollars canadiens ou américains. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varient en fonction du niveau de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée.

Au 31 octobre 2003, des lettres de crédit étaient émises pour un total de 20 256 \$, réduisant ainsi du même montant le solde disponible du crédit à terme rotatif [14 814 \$ au 31 octobre 2002].

Aux fins d'ententes de garantie dans le cadre de ses opérations, la filiale Air Transat bénéficie également d'un crédit spécial rotatif au montant de 35 000 \$, assujéti aux mêmes termes et conditions que le crédit à terme rotatif. Au 31 octobre 2003, des lettres de garantie étaient émises pour un total de 31 768 \$ en vertu de ce crédit spécial rotatif [32 778 \$ au 31 octobre 2002].

En vertu de ces ententes, la société a consenti à ses prêteurs la majorité de ses actifs comme sûretés sur sa dette à long terme.

Les versements en capital exigibles au cours des quatre prochains exercices s'établissent comme suit : 2004 – 12 220 \$, 2005 – 2 893 \$, 2006 – 1 383 \$ et 2007 – 535 \$.

10 OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2003 \$	2002 \$
Obligations relatives à des aéronefs au montant de 3 204 \$ US [20 225 \$ US en 2002], échéant jusqu'en 2004	4 228	31 558
Obligations relatives à un moteur d'aéronef au montant de 8 088 \$ US [8 570 \$ US en 2002], échéant en 2009	10 675	13 371
Obligations relatives à un moteur d'aéronef au montant de 1 528 \$ US [2 695 \$ US en 2002], échéant en 2005	2 017	4 205
Autres obligations, échéant jusqu'en 2005	1 399	2 723
	18 319	51 857
Moins versements échéant à moins d'un an	7 882	14 867
	10 437	36 990

Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition relatives aux aéronefs, aux moteurs d'aéronefs et autres ont été déterminées en utilisant des taux d'intérêt variant entre 3,2 % et 9,5 % [entre 3,8 % et 9,5 % en 2002].

Les loyers minimums exigibles en vertu de ces contrats totalisent 20 135 \$, dont 1 816 \$ d'intérêts, et s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices : 2004 – 8 405 \$, 2005 – 1 594 \$, 2006 – 1 188 \$, 2007 – 1 234 \$ et 2008 – 1 285 \$.

11 DÉBENTURES

- a) La débenture de 10 000 \$ de Transat Tours porte intérêt au taux de 17,5 % et vient à échéance le 1^{er} novembre 2005. Cette débenture est rachetable au gré de Transat Tours à un prix permettant de procurer au détenteur un rendement annuel composé de 20,5 %, depuis son émission le 1^{er} novembre 1995, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 17,5 %. Cette débenture, si elle n'est pas rachetée, est convertible en 25 % des actions ordinaires de Transat Tours.

La débenture est nantie par certaines garanties intersociétés et par une hypothèque mobilière sur les actions de certaines filiales de la société et sur la totalité des biens corporels d'Air Transat et de Transat Tours. Dans l'éventualité où la société ferait l'objet d'une tentative de prise de contrôle, le prêteur aura l'option d'acquérir toutes les actions de Transat Tours en circulation à un prix déterminé selon une formule préétablie.

- b) En septembre 2001, D.M.C. Transat inc. [«DMC»] a émis une débenture au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 8,25 %. La débenture est remboursable en un seul versement en septembre 2009 en espèces ou en actions de la société au gré de cette dernière. La débenture est également rachetable par anticipation au gré de DMC à partir de septembre 2004 moyennant une prime procurant au détenteur un rendement de 11,25 % depuis l'émission, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 8,25 %.

Au 31 octobre 2003, les composantes passif et capitaux propres de la débenture s'établissaient respectivement à 750 \$ [819 \$ au 31 octobre 2002] et 1 750 \$ [1 681 \$ au 31 octobre 2002].

- c) Le 10 janvier 2002, la société et Air Transat ont émis des débentures à certains actionnaires et dirigeants pour un montant de 21 865 \$ portant intérêt au taux de 6 % et venant à échéance en janvier 2009. Les débentures sont rachetables par anticipation à compter de janvier 2005 moyennant le paiement d'une pénalité égale à trois mois d'intérêts. La société et Air Transat doivent également verser aux détenteurs, à l'échéance, au rachat par anticipation ou à la conversion, une prime leur procurant un rendement annuel composé de 15 % compte tenu de l'intérêt déjà payé au taux de 6 %.

Dans le cadre de ce financement, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription permettant de souscrire un même nombre d'actions ordinaires de la société au prix d'exercice de 6,75 \$ chacun. Ces bons de souscription viennent à échéance le 10 janvier 2007.

Le 10 janvier 2002, la composante passif initial des débentures s'élevait à 17 743 \$ et le montant attribué aux bons de souscription s'élevait à 4 122 \$ [note 12]. Au 31 octobre 2003, le montant de la composante passif des débentures s'élevait à 19 231 \$ [18 407 \$ au 31 octobre 2002].

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

	2003 \$	2002 \$
32 863 553 actions ordinaires [32 460 353 en 2002]	111 247	110 200

La *Loi sur les transports au Canada* a pour effet de limiter à 25 % la proportion des actions ordinaires de la société qui peut être détenue par des non-résidents.

À la suite d'une opération effectuée en mars 1997, 51 671 actions privilégiées, série 3 sont devenues la propriété de Transat Tours. Ces actions étaient exclues du solde des actions émises et en circulation et constituaient les seules actions privilégiées, série 3 en circulation. Les actions privilégiées, série 3 ne comportaient pas de droit de vote et donnaient droit à un dividende égal à tout dividende déclaré sur les actions ordinaires. Elles étaient convertibles à raison d'une action privilégiée, série 3 pour trois actions ordinaires et remboursables au gré du porteur à leur prix d'émission.

Le 31 octobre 2000, dans le cadre de la finalisation de l'acquisition de Regent Holidays Limited, maintenant fusionnée dans Transat Tours, 123 800 actions privilégiées, série 3 ont été converties en 371 400 actions ordinaires. De ce nombre, 103 194 actions ordinaires sont devenues la propriété de Regent Holidays Limited et étaient exclues des actions émises et en circulation.

Le 8 novembre 2002, les 51 671 actions privilégiées, série 3 détenues par Transat Tours ont été converties en 155 013 actions ordinaires de la société. Subséquemment à la conversion, le nombre d'actions ordinaires détenu par Transat Tours et exclu du capital-actions de la société s'élevait à 258 207. Par la suite, à la même date, la totalité des actions ordinaires détenues par Transat Tours ont été vendues sur le marché et aussitôt réintégrées dans le capital-actions de la société au prix d'émission d'origine, soit 303 \$. Les résultats de la société n'ont pas été affectés par cette transaction.

Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 27 mars 2002, les actionnaires ont ratifié le renouvellement, par la société, d'un régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions ordinaires le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions ordinaires additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2005, à moins qu'il n'y soit mis fin au préalable par le conseil d'administration de la société.

Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés et aux cadres admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2003, la société était autorisée à émettre un maximum de 717 024 actions ordinaires. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 144 993 actions ordinaires [123 690 en 2002] pour un montant de 744 \$ [710 \$ en 2002] en vertu du régime d'achat d'actions.

Régime d'incitation à l'actionnariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions ordinaires offert à tous les employés de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions ordinaires dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ordinaires ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions ordinaires souscrites en vertu du régime d'achat d'actions ordinaires de la société.

12 CAPITAL-ACTIONS [suite]

Régime d'options d'achat d'actions

Des options sont accordées dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés. En vertu de ce régime, au 31 octobre 2003, la société pourrait accorder aux personnes admissibles 1 237 232 actions ordinaires additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions ordinaires pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options accordées avant 1999 peuvent être exercées au cours d'une période de cinq ans dès la date de l'octroi. Les options accordées à compter de 1999 peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'octroi, de un tiers supplémentaire dans la troisième année et du dernier tiers après le début de la quatrième année. Les tableaux suivants résument l'ensemble des options en circulation :

	2003		2002	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	2 120 690	7,91	2 368 050	9,31
Attribuées	629 473	3,84	474 266	6,99
Exercées	—	—	(13 104)	6,86
Expirées	(45 000)	12,55	(640 000)	12,32
Annulées	(423 497)	7,63	(68 522)	8,70
À la fin de l'exercice	2 281 666	6,75	2 120 690	7,91
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 408 675	7,17	1 258 823	7,59

Fourchettes des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2003	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2003	Prix moyen pondéré \$
3,00 à 4,50	619 473	9,5 ans	3,81	189 768	3,81
4,51 à 6,00	10 000	9,0 ans	5,80	—	—
6,01 à 7,50	863 527	7,0 ans	6,84	582 720	6,77
7,51 à 9,00	397 896	6,5 ans	8,05	387 896	8,03
9,01 à 11,50	390 770	7,4 ans	9,90	248 291	9,33
	2 281 666		6,75	1 408 675	7,17

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la société a octroyé 629 473 options d'achat d'actions ordinaires à certains de ses employés clés et à ses administrateurs. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été employé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 se présentent comme suit :

Taux d'intérêt sans risque	4,73 %
Durée de vie prévue	6 ans
Volatilité prévue	55 %
Rendement en dividende	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	2,09 \$

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait sur les états financiers de la société la comptabilisation de ces attributions au moyen de la méthode de la juste valeur :

	\$
Perte des activités poursuivies	(9 147)
Ajustement – Rémunération à base d'actions	(149)
Perte des activités poursuivies pro forma	(9 296)
Perte des activités poursuivies pro forma par action	(0,38)
Perte diluée des activités poursuivies pro forma par action	(0,38)

12 CAPITAL-ACTIONS [suite]

Bons de souscription

Le 10 janvier 2002, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription [note 11 c)]. Au 31 octobre 2003, aucun de ces bons de souscription n'avait été exercé.

Bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice (la perte) par action de base et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action ont été calculés comme suit :

[en milliers, sauf les montants par action]

	2003 \$	2002 \$
NUMÉRATEUR		
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	(9 147)	11 678
Intérêts sur débetures convertibles	(3 245)	(2 071)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires et servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	(12 392)	9 607
Bénéfice (perte) des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires et servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	54 083	(1 853)
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	41 691	7 754
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32 796	32 418
Effet des titres dilutifs		
Options d'achat d'actions	—	30
Bons de souscription	—	49
	—	79
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	32 796	32 497
Bénéfice (perte) par action de base		
Activités poursuivies	(0,38)	0,30
Activités abandonnées	1,65	(0,06)
	1,27	0,24
Bénéfice (perte) dilué(e) par action		
Activités poursuivies	(0,38)	0,30
Activités abandonnées	1,65	(0,06)
	1,27	0,24

12 CAPITAL-ACTIONS [suite]

Les débetures convertibles et les débetures pouvant être réglées en actions ordinaires n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action des activités poursuivies des exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002 en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 6 307 387 actions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 [4 418 816 actions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002].

Aux fins du calcul de la perte diluée par action des activités poursuivies pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les 2 281 666 options d'achat d'actions ordinaires ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, 984 512 options d'achat d'actions ordinaires ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action des activités poursuivies puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

De plus, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les bons de souscription n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée des activités poursuivies en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 1 421 225 actions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

13 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 19 février 2002, la société a émis des débetures subordonnées, non garanties et convertibles pour un montant total de 51 105 \$ et échéant le 1^{er} mars 2007. Les débetures portent intérêt au taux de 9 %, payable semi-annuellement en espèces ou en actions ordinaires de la société, au gré de la société. Les débetures sont également convertibles à tout moment, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la société à un prix de conversion de 8,75 \$.

Le ou après le 1^{er} mars 2005, mais avant le 1^{er} mars 2006, la société pourra racheter les débetures à leur valeur nominale à condition que ses actions aient été transigées à un prix d'au moins 10,94 \$ pour 20 jours consécutifs précédant l'avis de rachat. Après le 1^{er} mars 2006, les débetures pourront être rachetées à leur valeur nominale. La société aura l'option de régler les débetures, en tout ou en partie, en espèces ou en livrant un nombre d'actions calculé en divisant la valeur nominale des débetures par 95 % de la valeur marchande à la date du rachat ou à l'échéance.

14 AMORTISSEMENT

	2003 \$	2002 \$
		[redressé – note 3]
Immobilisations corporelles	36 654	39 322
Autres actifs	5 484	3 867
	42 138	43 189

15 ABANDON D'ACTIVITÉS

Le 31 octobre 2003, la société a complété la vente de son agence de voyages en ligne en France, Caïd S.A. [faisant affaires sous le nom Anyway.com], pour une contrepartie en espèces de 53 824 € [83 163 \$] résultant en un gain sur cession de 34 356 € [53 101 \$] déduction faite des impôts sur les bénéfices et des frais de vente y afférents de 12 151 € [18 775 \$] et 3 991 € [6 166 \$] respectivement.

Les résultats des activités abandonnées présentés à l'état des résultats se détaillent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Revenus	12 860	13 190
Dépenses d'exploitation	10 611	15 411
	<u>2 249</u>	<u>(2 221)</u>
Amortissement	946	617
Autres intérêts et frais financiers	340	13
Revenus d'intérêts	(19)	—
	<u>1 267</u>	<u>630</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et gain sur cession	982	(2 851)
Impôts sur les bénéfices (récupération)		
Exigibles	345	—
Futurs	(345)	(998)
	<u>—</u>	<u>(998)</u>
Bénéfice (perte) avant gain sur cession	982	(1 853)
Gain sur cession, déduction faite des impôts y afférents de 18 775 \$	53 101	—
Bénéfice (perte) des activités abandonnées	<u>54 083</u>	<u>(1 853)</u>

Les flux de trésorerie nets liés aux activités abandonnées présentés à l'état des flux de trésorerie se détaillent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Activités d'exploitation	9 466	780
Activités d'investissement	69 277	(919)
Activités de financement	(885)	573
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	<u>77 858</u>	<u>434</u>

Au moment de la cession des actifs et des passifs liés à ces activités abandonnées, la valeur comptable se détaillait comme suit :

	\$
Espèces et quasi-espèces	6 620
Débiteurs	19 437
Immobilisations corporelles	2 817
Autres actifs	5 291
Actif total	<u>34 165</u>
Créditeurs et charges à payer	25 876
Autres passifs	3 168
Passif total	<u>29 044</u>
Actif net lié aux activités abandonnées	<u>5 121</u>

16 COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé, selon son programme de restructuration, des coûts de restructuration de 47 972 \$ avant impôts sur les bénéfices. Ce programme incluait un changement à la structure de gestion et une réorganisation qui touchait la nature et le dosage des activités de la société en France et au Canada.

Le montant comptabilisé comprend des charges en espèces de 13 489 \$ et une radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs de 34 483 \$. Les charges en espèces sont constituées principalement de prestations de cessation d'emploi et de frais de résiliation de contrats.

La radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs provient principalement de la mise au rancart graduelle des six avions Lockheed L-1011-500 de la société jusqu'au 30 avril 2004. Ce montant comprend 21 462 \$ à titre de radiation pour les trois avions mis au rancart en septembre 2003 ainsi que 12 253 \$ à titre de dépréciation qui correspond à l'excédent de la valeur comptable, au moment du test de recouvrabilité, sur la juste valeur des actifs à long terme calculée selon les flux de trésoreries futurs estimatifs directement rattachés aux trois avions restants qui seront mis au rancart d'ici le 30 avril 2004.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

	Montants engagés au cours de l'exercice \$	Cumul des prélèvements		Solde au 31 octobre 2003 \$
		Monétaires \$	Non monétaires \$	
Prestations de cessation d'emploi	11 663	6 049	—	5 614
Frais de résiliation de contrats	767	717	—	50
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	34 483	—	34 483	—
Autres coûts	1 059	619	—	440
	47 972	7 385	34 483	6 104

17 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices des activités poursuivies présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice (à la perte) avant impôts sur les bénéfices, part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales et bénéfice (perte) des activités abandonnées.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices sont comme suit :

	2003		2002	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux statutaire canadien	(4 745)	34,1	8 130	37,8
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Éléments non déductibles	1 811	(13,0)	2 310	10,7
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(5 321)	38,2	(1 127)	(5,2)
Économies fiscales non comptabilisées	957	(6,9)	—	—
Impôt des grandes sociétés	386	(2,8)	205	1,0
Autres	1 379	(9,9)	131	0,6
	(5 533)	39,7	9 649	44,9

17 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Impôts futurs		
Pertes nettes d'exploitation reportées et autres déductions fiscales	24 685	39 407
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(12 410)	(16 898)
Autres	3 624	2 288
Total des impôts futurs	15 899	24 797
Provision pour moins-value	(12 985)	(17 127)
Actifs d'impôts futurs nets	2 914	7 670
Actifs d'impôts futurs à court terme	959	1 352
Actifs d'impôts futurs à long terme	13 371	18 028
Passifs d'impôts futurs à long terme	(11 416)	(11 710)
Actifs d'impôts futurs nets	2 914	7 670

Les pertes reportées prospectivement et les autres écarts temporaires pour lesquels aucune économie fiscale correspondante n'a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales, totalisaient 22 829 € [35 157 \$] au 31 octobre 2003 [31 121 € [47 989 \$] au 31 octobre 2002]; de ces pertes et écarts, un montant d'environ 20 695 € [31 870 \$] a des dates d'échéance entre trois et sept ans, le solde n'ayant aucune date d'échéance précise.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

18 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Revenus provenant de sociétés satellites	2 157	2 669
Dépenses d'exploitation effectuées auprès de sociétés satellites	120 729	85 163

Les dépenses d'exploitation consistent principalement en l'achat de sièges d'avion.

Les soldes à recevoir et à payer à des sociétés apparentées inclus dans les débiteurs et les crédeurs et charges à payer sont les suivants :

	2003 \$	2002 \$
Débiteurs de sociétés satellites	2 028	4 389
Créditeurs et charges à payer à des sociétés satellites	2 129	1 449

19 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au 31 octobre 2003, les obligations au titre des prestations constituées et le déficit actuariel qui en découle s'élevaient à 3 360 \$ [2 147 \$ au 31 octobre 2002]. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la charge de retraite était de 627 \$ [476 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002].

20 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société, en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, au terrain, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 411 888 \$ et se répartissent comme suit : 42 104 \$, 274 848 \$ US et 4 683 €. De plus, dans le cadre de certains financements d'aéronefs échéant jusqu'en 2008, la société s'est portée garante d'une partie de la valeur résiduelle qui s'établit à 56 518 \$ US [74 586 \$].

Les valeurs résiduelles dont la société s'est portée garante et les versements annuels à effectuer en vertu de ces baux et des instruments financiers dérivés connexes au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	Valeur résiduelle \$	Versement \$
2004	—	74 152
2005	—	72 823
2006	—	69 735
2007	18 052	60 349
2008	56 534	55 014

- b) En 2009, l'actionnaire minoritaire dans DMC pourra exiger que la société achète les actions de DMC qu'il détient, à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Le 22 janvier 2001, la société a acquis une participation de 50 % dans les actions ordinaires du voyageur réceptif Jonview Corporation [«Jonview»]. En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat et les autres actionnaires de Jonview bénéficient d'une option de vente relativement à l'acquisition du solde des actions au cours de 2004, à un prix à être déterminé en fonction des bénéfices moyens réalisés au cours de deux des trois meilleurs exercices précédant l'acquisition. La société prévoit exercer son option d'achat au cours de l'exercice 2004.
- d) Le 5 mars 2001, la filiale Look Voyages S.A. a acquis une participation de 40 % dans le voyageur réceptif Tourgreece S.A. En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions au cours de 2004. La société prévoit exercer son option d'achat au cours de l'exercice 2004 afin d'augmenter sa participation dans cette société.
- e) Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.

21 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que des contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 9, 10, 11, 13 et 20 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2028. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

21 GARANTIES [suite]

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2003, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 22 468 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2003, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 420 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 octobre 2003, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée aux risques de variation des cours de change de certaines devises, à la fluctuation des taux d'intérêt et à la variation du prix du carburant. La société gère ces risques en recourant à l'utilisation de divers instruments financiers. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de la couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit des opérations de négociation.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque théorique auquel est exposée la société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché en vigueur dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est bien contrôlé puisqu'elle conclut uniquement des contrats avec des institutions financières et des multinationales de grande envergure.

Gestion du risque lié au prix du carburant, du risque de change et du risque de taux d'intérêt

La société a conclu des contrats d'achat de carburant aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité du prix du carburant. Au 31 octobre 2003, 45 % des besoins de l'exercice 2004 étaient couverts par des contrats d'achat de carburant [42 % des besoins de l'exercice 2003 étaient couverts au 31 octobre 2002].

La société a conclu des contrats de change à terme pour l'achat et la vente de devises dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de change. Au 31 octobre 2003, la valeur nominale des contrats d'achat de devises s'élevait à 267 370 \$. Au 31 octobre 2002, la valeur nominale des contrats d'achat et des contrats de vente de devises s'élevait respectivement à 328 271 \$ et à 24 783 \$.

La société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt et de swap de devises relativement à certains engagements dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2008. Ces swaps modifient les caractéristiques de devises et de taux d'intérêt de ces engagements. Au 31 octobre 2003, la valeur nominale des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de swap de devises s'élevait à 40 358 \$ [48 444 \$ au 31 octobre 2002].

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète généralement les estimations des montants que la société recevrait en règlement de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour terminer des contrats défavorables à la date du bilan. Ces justes valeurs sont estimées en fonction des cours obtenus auprès d'institutions financières et de multinationales de grande envergure. Les justes valeurs se présenteraient comme suit aux 31 octobre 2003 et 2002, si un règlement survenait :

	2003		2002	
	Favorable \$	Défavorable \$	Favorable \$	Défavorable \$
Contrats de change	152	19 113	955	2 389
Contrats d'achat de carburant	3 145	686	1 126	807
Contrats de swap de taux d'intérêt	13 064	—	15 627	—
Contrats de swap de devises	10 526	—	—	653
	26 887	19 799	17 708	3 849

22 INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de crédit, de taux d'intérêt et de devises

La société n'estime pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit. Les espèces et les quasi-espèces sont investies de façon diversifiée auprès de sociétés bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. Les débiteurs proviennent généralement de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aux 31 octobre 2003 et 2002, aucun débiteur ne représentait plus de 10 % des débiteurs totaux.

La société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt et aux risques de variation des cours de change de certaines devises puisque certaines dettes à long terme et certains contrats de location portent intérêt à des taux flottants et sont libellés principalement en dollars américains.

Juste valeur des instruments financiers présentés aux bilans

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition, y compris la tranche échéant à moins d'un an, se fonde sur les cours en vigueur pour des instruments financiers assortis de conditions et d'échéances similaires. Aux 31 octobre 2003 et 2002, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme s'établissent comme suit :

	2003		2002	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Dettes à long terme	17 031	17 121	30 845	31 021
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	18 319	18 367	51 857	52 344

La juste valeur de la composante passif des débetures n'a pu être déterminée avec suffisamment de précision compte tenu des caractéristiques qui sont propres à ces dernières.

23 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement au Canada et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Canada \$	France et autres \$	Total \$
	2003		
Revenus provenant de tiers	1 525 846	570 803	2 096 649
Dépenses d'exploitation	1 435 190	586 497	2 021 687
	90 656	(15 694)	74 962
Amortissement	36 514	5 624	42 138
Coûts de restructuration	42 214	5 758	47 972
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 807	4 706	12 513
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	128 816	42 607	171 423
2002			
Revenus provenant de tiers	1 494 976	578 532	2 073 508
Dépenses d'exploitation	1 416 686	582 674	1 999 360
	78 290	(4 142)	74 148
Amortissement	38 804	4 385	43 189
Acquisitions d'immobilisations corporelles	18 965	3 461	22 426
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	189 930	49 321	239 251

24 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Données financières supplémentaires

[en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action]

	2003	2002	2001	2000	1999
États consolidés des résultats					
Revenus	2 096 649	2 073 508	2 121 886	1 922 550	1 623 315
Dépenses d'exploitation	2 021 687	1 999 360	2 063 863	1 820 026	1 532 538
	74 962	74 148	58 023	102 524	90 777
Dépenses et autres revenus					
Amortissement	42 138	43 189	49 659	33 252	32 905
Coûts de restructuration	47 972	—	116 972	—	—
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	9 771	12 418	11 310	10 524	9 720
Autres intérêts et frais financiers	3 071	4 563	3 762	2 417	2 608
Revenus d'intérêts	(9 530)	(5 628)	(10 043)	(10 296)	(8 584)
(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme	(3 873)	(984)	2 303	2 021	(2 527)
Quote-part du bénéfice net des sociétés satellites	(673)	(919)	(939)	(1 023)	(2 918)
	88 876	52 639	173 024	36 895	31 204
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	(13 914)	21 509	(115 001)	65 629	59 573
Impôts sur les bénéfices (récupération)	(5 533)	9 649	(19 909)	27 522	22 834
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(766)	(182)	(117)	—	—
Bénéfice (perte) avant charge d'écarts d'acquisition	(9 147)	11 678	(95 209)	38 107	36 739
Charge d'écarts d'acquisition	—	—	4 442	2 862	2 542
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies de l'exercice	(9 147)	11 678	(99 651)	35 245	34 197
Bénéfice (perte) découlant des activités abandonnées de l'exercice	54 083	(1 853)	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	44 936	9 825	(99 651)	35 245	34 197
Bénéfice (perte) par action de base					
Avant charge d'écarts d'acquisition	(0,38)	(0,30)	(2,95)	1,18	1,09
Activités poursuivies	(0,38)	0,30	(3,09)	1,09	1,01
Activités abandonnées	1,65	(0,06)	—	—	—
	1,27	0,24	(3,09)	1,09	1,01
Bénéfice (perte) dilué(e) par action²					
Avant charge d'écarts d'acquisition	(0,38)	0,30	(2,95)	1,17	1,08
Activités poursuivies	(0,38)	0,30	(3,09)	1,08	1,00
Activités abandonnées	1,65	(0,06)	—	—	—
	1,27	0,24	(3,09)	1,08	1,00
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités d'exploitation (activités poursuivies)	71 697	183 234	(12 001)	52 585	88 908
Activités d'investissement (activités poursuivies)	(4 275)	(25 864)	(59 441)	(88 048)	(28 430)
Activités de financement (activités poursuivies)	(56 278)	17 700	8 660	8 996	(42 330)
Variation nette des espèces et quasi-espèces découlant des activités poursuivies	11 144	175 070	(62 782)	(26 467)	18 148
Variation nette des espèces et quasi-espèces découlant des activités abandonnées	77 858	434	—	—	—
Variation nette des espèces et quasi-espèces	89 002	175 504	(67 782)	(26 467)	18 148
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	349 125	260 123	84 619	147 401	173 868
Marge brute d'autofinancement	52 863	74 015	59 357	75 226	63 391
Actif total	714 757	773 468	626 442	681 162	543 784
Dette à long terme et obligations en vertu de contrats de location-acquisition (y compris la tranche échéant à moins d'un an)	35 350	82 702	147 496	144 135	104 343
Débetures	29 981	29 226	10 894	10 000	10 000
Avoir des actionnaires	241 346	193 743	132 223	229 507	202 587
Ratio d'endettement ¹	0,66	0,75	0,78	0,66	0,63
Valeur comptable par action	7,34	5,97	4,09	7,14	6,14
Rendement de l'avoir moyen pondéré des actionnaires	20,66 %	6,03 %	-55,17 %	16,31 %	18,02 %
Statistiques relatives à l'actionariat (en milliers)					
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	32 864	32 460	32 324	32 144	32 968
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (avant dilution)	32 796	32 418	32 248	32 158	33 899
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (après dilution) ²	32 796	32 497	32 248	34 353	34 084

¹ Représente le total du passif sur le total du passif plus l'avoir des actionnaires.

² Voir la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Conseil d'administration

Jean-Marc Eustache

Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction,
Transat A.T. inc.

André Bisson, O.C.

Président du conseil d'administration,
CIRANO

Lina De Cesare

Vice-présidente exécutive,
voyagistes, Transat A.T. inc.

Benoît Deschamps

Administrateur de sociétés et
conseiller en financement d'entreprise

Marcel Gagnon

Directeur principal, investissements
Secteur manufacturier
CDP Capital - Amérique

Jean Guertin

Conseiller et administrateur de sociétés,
Professeur honoraire, HEC Montréal

H. Clifford Hatch Jr.

Président et chef de la direction,
Aurdisyl Management Corporation et
Cliffco Investments Limited, et
administrateur de sociétés

Jacques Simoneau, ing., Ph.D.

Vice-président principal,
Industries et services,
Fonds de solidarité FTQ

Helen K. Sinclair

Présidente et chef de la direction,
BankWorks Trading inc.

Philippe Sureau

Vice-président exécutif,
Transat A.T. inc.

John D. Thompson

Président délégué du conseil,
Montréal Trust compagnie du Canada

Peter G. White

Co-chef des opérations
et secrétaire de Hollinger inc., et
vice-président exécutif,
Ravelston Corporation et
Argus Corporation Limited

Dirigeants

Transat

Jean-Marc Eustache

Président et chef de la direction

Philippe Sureau

Vice-président exécutif

Lina De Cesare

Vice-présidente exécutive,
voyagistes

Jean-Marc Bélisle

Vice-président
et chef de la direction
des systèmes d'information

Bernard Bussièrès

Vice-président,
affaires juridiques et secrétaire
de la société

André De Montigny

Vice-président,
développement des affaires

Nelson Gentiletti

Vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière

Louise Piché

Vice-présidente corporative,
ressources humaines

Air Transat

Allen B. Graham

Président-directeur général

Brok'Air

Dorian Massieux

Directeur, Services groupes

Cameleon

Lina De Cesare

Présidente

Club Voyages (France)

Patricia Chastel

Directeur général

Consultour

Philippe Sureau

Président

DMC Transat

Georges Vacher

Président-directeur général

exitnow.ca

Gisèle Poirier

Directrice générale

Handlex

Luc Trépanier

Président-directeur général

Jonview Canada

Donald Obonsawin

Président

Look Voyages

Jean-Marc Batta

Directeur général

Rêvatours

Marianne Babouder

Présidente

Star Airlines

Cédric Pastour

Président-directeur général

Tourgreece

Vassilis P. Sakellaris

Président

Trafic Tours

Lina De Cesare

Présidente

Vacances Air Transat

Daniel Godbout

Président-directeur général

Vacances Air Transat (France)

Patrice Caradec

Directeur général

World of Vacations/Nolitour

Sam Ghorayeb

Président-directeur général

Renseignements

destinés aux actionnaires
et aux investisseurs

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : (514) 987-1660
Télécopieur : (514) 987-8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

Pour tout renseignement
complémentaire sur la société,
nous prions les investisseurs et
les analystes d'adresser leur demande
par écrit au vice-président, finances
et administration et chef de
la direction financière.

An English copy of this annual report
can be obtained by writing to
the Vice-President, Finance and
Administration and Chief
Financial Officer.

Cote officielle

Les actions ordinaires
de la société sont inscrites
à la cote de la Bourse de Toronto
sous le symbole TRZ.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, rue University, bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3F8

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

L'assemblée annuelle

des actionnaires

aura lieu

le 17 mars 2004,

à 10 h 00,

à l'hôtel :

Fairmont Le Reine Elizabeth

Salon Marquette-Jolliet

900, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)





Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Canada